MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION **FR**

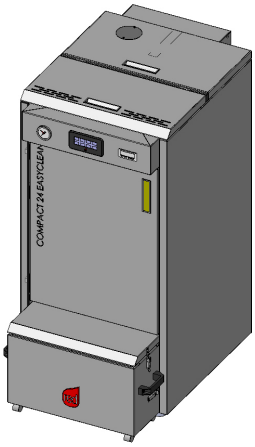

CHAUDIÈRE À PELLETS

COMPACT 18/24 Easy Clean

Traduction des instructions rédigées dans la langue originale

red

8901420700

INDEX

INDEX II
INTRODUCTION 1
1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE 2
2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION 9
3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 19
4-DÉBALLAGE 22
5-POSITIONNEMENT 25
6-MONTAGE 26
7-MONTAGE DU CHARRIOT 29
8-DÉMONTAGE DES PANNEAUX 30
9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE 31
10-BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES 34
11-PREMIER ALLUMAGE 35
12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT 38
13-DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET ALARMES 62
14-NETTOYAGE ET ENTRETIEN 66
15-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS 73
16-SCHÉMA ÉLECTRIQUE 76

INTRODUCTION

Cher Client,
nos chaudières sont conçues et fabriquées conformément à la norme européenne de référence EN 303-5 (chaudières pour combustibles solides à chargement manuel et automatique). Elles respectent également les conditions essentielles de la Directive 2006/95/CE (Basse Tension) et de la Directive 2004/108/CE (Compatibilité Électromagnétique).
Nous vous suggérons de lire attentivement les consignes contenues dans le présent manuel afin d'obtenir les meilleures performances.
Le présent manuel d'installation et d'utilisation constitue une partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire. En cas de perte, demander un exemplaire au service technique local ou le télécharger directement sur le site web de l'entreprise.
Tous les règlements locaux, y compris ceux qui se reportent aux normes nationales et européennes, doivent être respectés au moment de l'installation de l'appareil.
En Italie, sur les installations des systèmes à biomasse inférieurs à 35 KW, le Décret Ministériel de référence est le 37/08 et chaque installateur qualifié en possession des pré-requis nécessaires doit remettre le certificat de conformité du système installé.

RÉVISIONS DE LA PUBLICATION

Le contenu de ce manuel, de nature strictement technique, appartient à RED.
Aucune partie de ce manuel ne peut être traduite dans une autre langue et/ou adaptée et/ou reproduite même partiellement sous une autre forme et/ou moyen mécanique, électronique, pour des photocopies, enregistrements ou autre, sans une autorisation préalable et écrite de la part de RED.
À tout moment, l'entreprise se réserve le droit de modifier éventuellement le produit sans donner de préavis. La société propriétaire protège ses droits aux termes de la loi.

SOIN DU MANUEL ET COMMENT LE CONSULTER

- Prenez soin de ce manuel et conservez-le dans un endroit qui soit facilement et rapidement accessible.
- Si ce manuel est perdu ou détruit, demander un autre exemplaire à votre revendeur ou bien directement au Service d'assistance technique autorisé. Il est également possible de le télécharger sur le site web de l'entreprise.
- Le « **texte en gras** » requiert une attention toute particulière de la part du lecteur.
- « *Le texte en italique* » est utilisé pour attirer votre attention sur d'autres paragraphes de ce manuel ou pour apporter d'éventuels renseignements supplémentaires.
- La « Remarque » fournit des informations supplémentaires sur le sujet au lecteur.

SYMBOLES PRÉSENTS DANS LE MANUEL

	ATTENTION : lire attentivement et comprendre le message auquel il se réfère car le **non-respect des prescriptions peut provoquer de sérieux dommages au produit et compromettre la sécurité des usagers**.
	INFORMATIONS : une non-observation des prescriptions compromettra l'utilisation du produit.
	SÉQUENCES DES OPÉRATIONS : séquence de boutons à appuyer pour accéder au menu ou effectuer des réglages.
	MANUEL consulter avec attention ce manuel ou les instructions relatives.

⚠ MISES EN GARDE POUR LA SÉCURITÉ

- **L'installation, le branchement électrique, la vérification du fonctionnement et la maintenance doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.**
- **Installer le produit selon toutes les lois locales, nationales et selon les Normes en vigueur à l'endroit, dans la région ou le pays de son installation.**
- Utiliser exclusivement le combustible recommandé par le producteur. Le produit ne doit pas être utilisé comme un incinérateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser de l'alcool, de l'essence, des combustibles liquides pour lanternes, du gasoil, du bioéthanol, des fluides pour l'allumage du charbon ou des liquides similaires afin d'allumer ou de raviver la flamme de ces appareils. Maintenir ces liquides inflammables éloignés de l'appareil quand il est en marche. Ne pas mettre de combustibles autres que les pellets en bois dans le réservoir.
- Pour utiliser correctement le produit et les appareils électroniques raccordés et pour prévenir les accidents, respecter toujours les indications présentes dans le présent manuel.
- **L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés de moins de 8 ans et les personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou le manque d'expérience ou de la connaissance nécessaire, pourvu que ce soit sous-surveillance ou après avoir reçu des instructions relatives à l'utilisation sure de l'appareil et la compréhension des dangers pouvant survenir lors de son utilisation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien réservés à l'utilisateur ne doivent en aucun cas être effectués par des enfants sans surveillance.**

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Avant de commencer toute opération, l'utilisateur, ou quiconque, sur le point d'utiliser le produit devra avoir lu et compris l'ensemble de ce manuel d'installation et d'utilisation. Des erreurs et de mauvaises configurations peuvent provoquer des situations de danger et/ou de fonctionnement irrégulier.
- Ne pas utiliser le produit comme si c'était une échelle ou une structure d'appui.
- Ne pas mettre de linge à sécher sur le produit. Les étendoirs à linge ou les produits similaires éventuels doivent être placés à une distance appropriée du produit. **Risque d'incendie.**
- *Toute responsabilité pour une utilisation incorrecte du produit est entièrement à la charge de l'utilisateur et dégage le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.*
- Tout type de manipulation ou de substitution non autorisée de parties non originales du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et dégage l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.
- Une grande partie des surfaces du produit sont très chaudes (porte, poignée, vitre, tubes de sortie fumées, etc.). **Il faut donc éviter d'entrer en contact avec ces parties si vous ne portez pas les vêtements de protection adéquats ou des moyens appropriés, comme par exemple des gants de protection thermique.**
- **Il est interdit de faire fonctionner le produit avec la porte ouverte.**
- **En cas d'inutilisation prolongée tous les battants/portes/couvercles prévus sur l'appareil doivent rester fermés.**
- Le produit doit être raccordé électriquement à une installation munie d'un système de mise à la terre efficace.
- Éteindre le produit en cas de panne ou de mauvais fonctionnement.
- Ne pas laver le produit à l'eau. L'eau pourrait pénétrer à l'intérieur de l'unité et endommager les isolations électriques, en provoquant des décharges électriques.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

- Installer le produit dans des pièces qui ne sont pas à risque d'incendie et qui sont équipées de tous les services telles que les alimentations (air et électriques) et des évacuations pour les fumées.
- En cas d'incendie de la cheminée, éteindre l'appareil, le débrancher du réseau et ne jamais ouvrir la porte. Ensuite, appeler les autorités compétentes.
- En cas de défaillance du système d'allumage, ne pas forcer l'allumage en utilisant des matériaux inflammables.
- Les opérations de maintenance extraordinaire doivent être effectuées uniquement par un personnel autorisé et qualifié.
- Évaluer les conditions statiques du plan sur lequel le poids du produit gravitera et prévoir une isolation correcte s'il est construit avec un matériau inflammable.
- Parties électriques sous tension : mettre le produit sous tension uniquement quand son assemblage est terminé.
- Débrancher le produit de l'alimentation à 230 V avant toute opération d'entretien.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

INFORMATIONS :

pour tout type de problème, veuillez vous adresser au revendeur ou au personnel qualifié et autorisé par l'entreprise.

- Il faut utiliser exclusivement le combustible préconisé par le producteur.
- Contrôler et nettoyer périodiquement les conduits d'évacuation des fumées (raccord à la cheminée).
- Laisser toujours le couvercle du réservoir du combustible fermé.
- Conserver soigneusement ce manuel d'installation et d'utilisation puisqu'il doit accompagner le produit toute sa vie durant. Si jamais il devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, toujours s'assurer que le manuel accompagne le produit.

UTILISATION PRÉVUE

Le produit, qui fonctionne exclusivement avec des pellets de bois, doit être installé à l'intérieur des pièces.

CONDITIONS DE GARANTIE

L'entreprise garantit le produit, **à l'exception des éléments sujets à l'usure normale** énumérés ci-dessous, pour la durée de **2 (deux) ans** à compter de la date d'achat qui doit être confirmée par :

- un document probant (facture ou ticket de caisse) qui reporte le nom du vendeur et la date à laquelle la vente a été effectuée ;
- le renvoi du certificat de garantie rempli dans les 8 jours à compter de l'achat.

De plus, pour que la garantie soit valable et qu'elle puisse être exploitée, l'installation de façon professionnelle et la mise en marche de l'appareil doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié qui, dans les cas prévus, devra remettre une déclaration de conformité de l'installation et du bon fonctionnement du produit, à l'utilisateur.

Il est conseillé d'effectuer le test fonctionnel du produit avant de terminer les finitions relatives.

Les installations qui ne répondent pas aux normes en vigueur, ainsi que l'usage impropre et l'omission de l'entretien comme prévu par le fabricant, annulent la garantie du produit.

La garantie est valable à condition que les indications et les mises en garde contenues dans le manuel d'utilisation et d'entretien qui accompagne l'appareil pour permettre l'utilisation la plus correcte, soient respectées.

Le remplacement de l'ensemble de l'appareil ou la réparation d'un de ses composants ne prolongent pas la durée de la garantie qui reste inchangée.

La garantie sous-entend le remplacement ou la réparation, gratuits, **des parties reconnues comme défectueuses à l'origine pour des vices de fabrication.**

En cas de manifestation d'un défaut, l'acheteur devra conserver le certificat de garantie et l'exhiber au Centre d'assistance technique avec le document remis lors de l'achat, afin de bénéficier de la garantie.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

EXCLUSIONS

Sont exclus de la présente garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages à l'appareil dus aux causes suivantes :

- dommages causés par le transport et/ou la manutention
- toutes les pièces défectueuses à cause d'un usage négligé, d'un entretien erroné, d'une installation non conforme à ce qui a été spécifié par le producteur (toujours se reporter au manuel d'installation et d'utilisation fourni avec l'appareil)
- dimensionnement erroné par rapport à l'usage ou défauts d'installation ou bien omission de l'adoption des mesures nécessaires afin de garantir l'exécution de façon professionnelle.
- surchauffe impropre de l'appareil, à savoir utilisation de combustibles non conformes aux types et aux quantités indiqués sur les consignes fournies
- dommages supplémentaires causés par des interventions erronées de l'utilisateur en essayant de remédier à la défaillance initiale.
- aggravation des dommages causée par une utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur après la manifestation du défaut
- éventuelles corrosions, incrustations ou ruptures provoquées par des courants vagabonds, de la condensation, de l'eau agressive ou acide, des traitements détartrants effectués de façon impropre, un manque d'eau, des dépôts de boue ou de calcaire
- manque d'efficience des cheminées, des conduits de fumées ou des parties de l'installation dont l'appareil dépend
- dommages dus à des altérations effectuées sur l'appareil, calamités naturelles, actes de vandalisme, décharges électriques, incendies
- défauts de l'installation électrique et/ou hydraulique.
- Le défaut d'exécution du nettoyage annuel, de la part d'un technicien autorisé ou d'un personnel qualifié, entraîne l'annulation de la garantie.

Sont également exclues de la présente garantie :

- les parties sujettes à l'usure normale telles que les joints d'étanchéité, les vitres, les revêtements et les grilles en fonte, les pièces peintes, les poignées et les câbles électriques, les ampoules, les voyants lumineux, les boutons rotatifs, toutes les parties amovibles du foyer.
- Les variations chromatiques des parties peintes.
- les travaux de maçonnerie
- les parties de l'installation non fournies par le producteur

Toute intervention technique sur le produit pour l'élimination des défauts susmentionnés et des dommages conséquents devra donc être convenue avec le Centre d'assistance technique qui se réserve d'accepter ou pas le travail correspondant, et qui quoi qu'il en soit, ne sera pas effectuée à titre de garantie mais d'assistance technique à fournir aux conditions éventuellement et spécifiquement convenues et selon les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.
Les frais qui pourraient s'avérer nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à ses manipulations ou, dans tous les cas, à des facteurs de détérioration pour l'appareil qui ne sont pas attribuables à des défauts d'origine seront à la charge de l'utilisateur.
Sous réserve des limites imposées par les lois ou les règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique reste également exclue.

L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels pouvant, directement ou indirectement, toucher des personnes, des objets ou des animaux, qui résultent d'une non observation de toutes les prescriptions indiquées dans le mode d'emploi et qui concernant notamment les mises en garde en matière de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

PIÈCES DE RECHANGE

En cas de dysfonctionnement du produit, s'adresser au revendeur qui se chargera de renvoyer votre appel au service d'assistance technique.

Utiliser exclusivement les pièces de rechange originales. Le revendeur ou le centre d'assistance peut vous fournir toutes les indications utiles pour les pièces de rechange.
Il est recommandé de ne pas attendre que les composants soient usés avant de penser à les remplacer ; il est utile d'effectuer des contrôles d'entretien périodiques.

L'entreprise décline toute responsabilité si le produit et tout autre accessoire sont utilisés de manière incorrecte ou modifiés sans autorisation.
Pour tout remplacement, utiliser uniquement les pièces de rechange d'origine.

MISES EN GARDE POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DU PRODUIT.

La démolition et l'élimination du produit sont à la charge et sous la responsabilité du propriétaire qui devra agir conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.
À la fin de sa vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.
Il peut être confié aux centres de tri sélectif mis à disposition par les administrations municipales, ou bien aux revendeurs qui fournissent ce service.
Éliminer séparément le produit permet d'éviter des conséquences négatives possibles sur l'environnement et sur la santé liées à une élimination inappropriée et permet de récupérer les matériaux dont il est composé afin d'effectuer une importante économie d'énergie et de ressources.
Les pré-requis de ce chapitre font référence aux directives de la norme d'installation italienne UNI 10683. Dans tous les cas, respectez toujours les normes en vigueur dans le pays d'installation.

1-MISES EN GARDE ET CONDITIONS DE GARANTIE

NORMES POUR L'INSTALLATION :

le produit est une chaudière prévue pour fonctionner aux pellets de bois.

Ci-dessous, des normatives européennes de référence pour l'installation du produit:

EN 303-5:2012 : chaudières pour combustibles solides, à alimentation manuelle ou automatique, puissance thermique nominale 500 kW - Terminologie, conditions, essais et marquages.

EN 12828 Conception des installations de chauffage.

Dispostifs électriques utilisateurs à tension nominale non supérieurs à 1000 V en courant alternatif et à 1500 V en courant continu.

EN 1443 Norme générale cheminées

EN 1856-1 conduits de fumée métalliques

EN 1856-2 canaux de fumée métalliques

EN 1457 cheminées - Conduits internes en terre cuite/céramique

EN 13384-1 Cheminées - Méthodes de calcul thermique et fluide dynamique - Partie 1 : cheminées asservies à un seul appareil

Vous trouverez ci-après quelques normes de référence pour l'Italie :

UNI 10683:2012 Générateurs de chaleur alimentés au bois ou autres biocombustibles solides - Inspection, installation, contrôle et maintenance (pour puissance thermochimique au foyer inférieure à 35kW)

UNI/TS 11278 norme technique générale pour le choix du canal de fumée/conduit de fumée

UNI 10847:2000 Installations de fumée simples pour générateurs alimentés avec des combustibles liquides et solides - Maintenance et contrôle - Lignes de conduite et procédures

UNI 8065 traitement des eaux dans les installations civiles.

UNI 9182 Installations d'alimentation et de distribution d'eau froide et chaude (sanitaire).

La procédure d'installation requiert le schéma pour le dispositif de chauffage, préparé selon les normes et les consignes locales en vigueur.

Dans tous les cas, respecter :

pour l'installation de chauffage

les pré-requis locaux pour le raccordement à la cheminée.

les pré-requis locaux pour les normes anti-incendie.

Pour les parties électriques - **EN 60335 « Sécurité des appareils électriques à usage domestique et similaire »**

Partie 1 – Pré-requis généraux

Partie 2 - Normes particulières pour les appareils équipés de brûleurs à gaz, gasoil et combustible solide avec branchements électriques.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

Les indications contenues dans ce chapitre font explicitement référence à la norme italienne d'installation UNI 10683. Dans tous les cas, respecter toujours les normes en vigueur dans le pays d'installation.

LES PELLETS

Les pellets sont issus du tréfilage de sciure produite lors de l'usinage du bois naturel séché (sans vernis). Le caractère compact du matériel est garanti par la lignine contenue dans le bois même qui permet la production des pellets sans utiliser de colle ni de liants.
Le marché offre différents types de pellets ayant des caractéristiques qui varient en fonction des mélanges de bois utilisés. Le diamètre le plus répandu sur le marché est de 6 mm (il existe également un diamètre de 8 mm) avec une longueur comprise entre 5 et 30 mm. Les pellets de bonne qualité ont une densité qui varie de 600 à plus de 750 kg/ m^3 avec un contenu d'eau qui se maintient entre 5 % et 8 % de leur poids.
C'est non seulement un combustible écologique, puisque l'on exploite au maximum les résidus de bois en obtenant une combustion plus propre que celle produite avec des combustibles fossiles, mais les pellets présentent aussi des avantages techniques.
Alors qu'un bon bois a un pouvoir calorifique de 4,4 kW/kg (15 % d'humidité après environ 18 mois de séchage), celui des pellets est de 4,9 kW/kg environ. Pour garantir une bonne combustion, il est nécessaire que les pellets soient conservés dans un endroit à l'abri de l'humidité et de la saleté. Les pellets sont en général fournis en sacs de 15 kg ; le stockage est donc très pratique.
Les pellets de bonne qualité garantissent une combustion correcte en réduisant les émissions nocives dans l'environnement.

SAC DE COMBUSTIBLE DE 15 Kg

Plus le combustible est de mauvaise qualité et plus l'intérieur du brasier et de la chambre de combustion auront besoin d'être nettoyés souvent.

Les principales certifications de qualité pour les pellets qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1/A2 selon la norme ISO 17225-2. Les certifications suivantes **ENPlus**, **DINplus**, **Ö-Norm M7135,** sont des exemples qui garantissent notamment le respect des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg.
- Contenu en eau : ≤ 10 % du poids.
- Pourcentage de cendres: max 1,2% du poids (A1 inférieur à 0,7%).
- Diamètre : 6±1/8±1 mm.
- Longueur : ≤ 40 mm.
- Contenu : 100 % bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max 5 %).
- Emballage : sacs réalisés dans un matériau éco-compatible ou biodégradable.

Pour ses produits, l'entreprise conseille vivement d'employer un combustible certifié (ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135).
L'utilisation de pellets de mauvaise qualité ou non conformes avec ce qui est indiqué précédemment compromet le fonctionnement de votre produit et peut, par conséquent, entraîner la déchéance de la garantie et de la responsabilité sur le produit.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

PRÉCAUTIONS POUR L'INSTALLATION

IMPORTANT !
L'installation et le montage du produit doivent être effectués par un personnel qualifié.

L'installation du produit doit être faite dans un endroit approprié pour permettre les opérations normales d'ouverture et d'entretien ordinaire.
La pièce doit être :

- conforme pour un fonctionnement correct de l'appareil.
- Pourvue d'un système d'évacuation des fumées approprié.
- Dotée d'une ventilation de l'extérieur adéquate.
- Pourvue d'une alimentation électrique 230V 50Hz avec une installation de mise à la terre conforme CE.

IMPORTANT !
Le produit doit être raccordé à une cheminée qui puisse évacuer les fumées à l'endroit le plus haut de l'habitation.
La cheminée doit être dimensionnée de manière opportune, isolée et équipée d'un système de collecte de la condensation qui pourrait se former à cause du rendement élevé de l'appareil et des basses températures de sortie des fumées conséquentes.
La cheminée doit être conforme aux normes en vigueur.
Avant de positionner le produit, réaliser le trou pour le passage de l'évacuation des fumées et le trou pour la prise d'air externe.

L'ENVIRONNEMENT DE FONCTIONNEMENT

La chaudière doit être installée dans un local à l'abri des intempéries.
Le plan d'appui et/ou les points de soutien doivent avoir une capacité portante adaptée pour supporter le poids d'ensemble de l'appareil, des accessoires et des revêtements.
Pour un bon fonctionnement, il est conseillé d'éloigner la chaudière des murs et/ou des meubles éventuels, de prévoir un vide d'air minimum afin de permettre une aération efficace de l'appareil. Le produit doit être installé dans un endroit aux dimensions adéquates pour permettre d'effectuer les opérations normales d'utilisation et de maintenance.

Le volume de la pièce ne doit pas être inférieur à 15 m³.

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air extérieure adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au fonctionnement correct du produit.
Les ouvertures de prise d'air doivent être réalisées de façon à ce qu'elles ne peuvent être obstruées, en aucune façon.
Prévoir une protection au moyen de grilles, de grillages métalliques, etc. sans en réduire la section utile nette.

Se rappeler que les grilles d'aération reportent toujours la section utile en cm² sur l'un des côtés. En choisissant la grille et la taille du trou, vérifier que la section utile de la grille soit supérieure ou égale à la section requise pour le fonctionnement du produit.

L'afflux de l'air entre l'extérieur et le local d'installation peut se produire par voie directe, au moyen d'une ouverture sur une paroi extérieure de la pièce ; ou par voie indirecte, au moyen du prélèvement de l'air en provenance des pièces contigües et communicantes de façon permanente avec la pièce d'installation. Les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et en général les locaux à risque d'incendie ne doivent pas faire partie des pièces contigües.
Dans le cas des canalisations allant jusqu'à 3 m, augmenter la section de 5 % environ tandis que pour des mesures supérieures, l'augmenter de 15 %.

IMPORTANT !
L'afflux de l'air peut être obtenu aussi par une pièce adjacente à celle d'installation à condition que ce flux puisse avoir lieu librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur ; il faut éviter les chambres à coucher, les salles de bains, les garages et en général les locaux à risque d'incendie.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

MISE EN PLACE ET LIMITES

En cas d'installation simultanée avec d'autres appareils de chauffage, prévoir les prises d'air correctes (selon l'indication de chaque produit) pour chacun d'entre eux.

L'installation du produit n'est pas autorisée :

- ***dans des pièces où il y a des appareils à combustible liquide au fonctionnement continu ou discontinu qui prélèvent l'air comburant dans la pièce où ils sont installés, ou encore ;***
- ***dans celles où il y a des appareils à gaz du type B destinés au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire et dans les pièces adjacentes et communicantes, ou encore ;***
- ***dans tous les cas, dans les pièces où la dépression, mesurée durant le fonctionnement de la chaudière, entre environnement externe et interne est supérieure à 4 Pa.***

Il est interdit de placer le produit dans des pièces utilisées comme chambres à coucher, salles de bains, garages, et en général dans des locaux à risque d'incendie.

PIÈCE DE LA CHAUDIÈRE

Vérifier que la pièce possède les pré-requis et les caractéristiques qui répondent aux normes en vigueur. Il est également nécessaire que dans la pièce afflue autant d'air qu'il n'en est demandé pour une combustion régulière. Il faut donc effectuer des ouvertures dans les parois de la pièce qui répondent aux citères suivants :

- section libre d'au moins 6 cm^2 par kW (859,64 kcal/h). section d'ouverture minimale non inférieure à 100 cm^2. La section peut être calculée à l'aide de la relation suivante :
  $S = K * Q \geq 100\ cm^2$
  où « S » est exprimé en cm^2, « Q » en kW, « K » = 6 cm^2/kW
- L'ouverture doit être située en bas d'un mur externe, de préférence opposé à celui où se trouve l'évacuation des gaz brûlés.

Il n'est pas possible de stocker des objets et des éléments sensibles à la chaleur ou inflammables en contact avec le produit ; tenir dans tous les cas ces objets à une distance frontale minimale de 80 cm du point d'encombrement le plus externe du produit.

RACCORDEMENT DU CANAL D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Lors de la réalisation de l'orifice pour le passage du tube d'évacuation des fumées, il est nécessaire de tenir compte de l'éventuelle présence de matériaux inflammables. Si l'orifice doit traverser une paroi en bois ou réalisée dans une matériau thermolabile, l'**INSTALLATEUR DOIT** d'abord utiliser le raccord mural prévu à cet effet (diam. 13 cm minimum) et isoler correctement le tuyau du produit qui le traverse en utilisant des matériaux isolants corrects (épaisseur 1,3 - 5 cm avec conductibilité thermique min de 0,07 W/m°K).
La même distance minimum doit être respectée même si le tube du produit doit parcourir des passages verticaux ou horizontaux toujours à proximité de la paroi thermolabile.
Pour les passages à l'extérieur, on conseille l'utilisation d'un tube à double paroi isolé pour éviter la formation de condensation.
La chambre de combustion travaille en dépression.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

PRÉAMBULE

Le présent chapitre « Conduit de fumée » a été rédigé en référence aux prescriptions des normes européennes (EN13384 - EN1443 - EN1856 - EN1457).

Il fournit quelques indications quant à la réalisation correcte du conduit de fumée mais il ne peut en aucun cas être considéré comme un élément de remplacement des normes en vigueur, que le constructeur qualifié doit posséder. Vérifier auprès des autorités locales s'il y a des mesures de restrictions qui concernent la prise d'air comburant, le système d'évacuation des fumées y compris le conduit de fumée et le terminal de cheminée.

L'Entreprise décline toute responsabilité concernant le mauvais fonctionnement du produit s'il est attribuable à l'utilisation du conduit de fumée mal dimensionné qui ne répond pas aux normes en vigueur.

CONDUIT DE FUMÉE

Faire vérifier l'efficience du conduit de fumée par un technicien autorisé.

Le conduit de fumée ou cheminée a une grande importance pour le fonctionnement régulier d'un appareil de chauffage à combustibles solides à tirage forcé, vu que les chaudières à rendement élevé ont des fumées plus froides avec un tirage inférieur conséquent et qu'il est possible que de la condensation se forme.

Il est donc essentiel que le conduit de fumée soit fabriqué de façon professionnelle et qu'il soit toujours conservé dans un état d'efficience parfaite.

Un conduit de fumée qui dessert un appareil à pellets/bois doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie. L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumée individuel avec des tubes en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumée existant et conforme à l'utilisation prévue (B).

Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé de manière appropriée. Dans les deux solutions, prévoir un bouchon d'inspection (AT) et/ou un volet d'inspection (AP) ainsi qu'un dispositif de collecte approprié pour la condensation éventuelle - FIG.1.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumée.

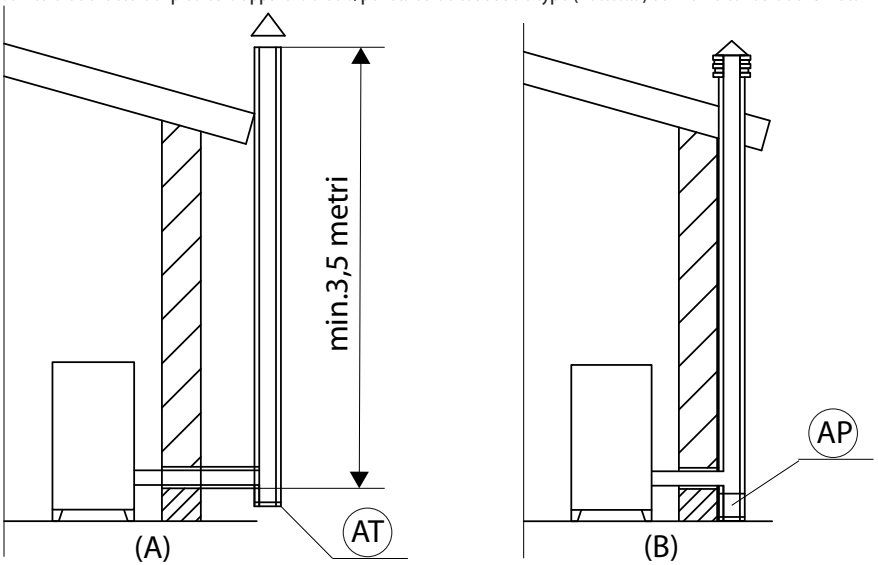

FIGURE 1 - CONDUIT DE FUMÉE

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le conduit de fumée qui dessert un appareil à pellets/bois doit répondre aux conditions suivantes :

- être réalisé avec des matériaux appropriés pour résister au cours du temps aux sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et de leurs condensations.
- être réalisé avec des matériaux imperméables aux fumées, à la condensation, thermiquement isolés et adaptés pour résister dans le temps aux sollicitations mécaniques
- avoir un tracé vertical avec des déviations de l'axe inférieures ou égales à 45° et sans étranglements.
- être adapté aux conditions spécifiques de fonctionnement du produit et pourvu du marquage CE (EN1856-1, EN1443).
- Il doit être correctement dimensionné pour répondre aux exigences de tirage/élimination des fumées nécessaire au fonctionnement normal du produit (EN13384-1).
- Il doit être correctement isolé à l'extérieur pour éviter des phénomènes de condensation et réduire l'effet du refroidissement des fumées.
- Il doit être au moins de catégorie T400 (ou plus si l'appareil le requiert) et résistant au feu de suie.

Il est notamment recommandé de vérifier dans les données de la plaque du conduit de fumées (conformément aux normes EN1856-1, EN1443) les distances de sécurité qui doivent être respectées en présence ou traversée de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

L'embouchure de la cheminée doit être située dans la même pièce que l'appareil, ou tout au plus, dans la pièce adjacente et elle doit avoir une chambre de collecte de la suie et de la condensation en-dessous de l'embouchure, accessible par un volet métallique étanche.

L'évacuation des fumées doit s'effectuer sur un conduit de fumée individuel (voir fig.3) avec des tubes en acier isolés (A) ou sur un conduit de fumée existant et conforme à l'utilisation prévue (B). Un simple puits de lumière en ciment doit être entubé correctement. Dans les deux solutions, prévoir un bouchon d'inspection (AT) et/ou un volet d'inspection (AP) ainsi qu'un dispositif de collecte approprié pour la condensation éventuelle.

Il est interdit de raccorder plusieurs appareils à bois/pellets ou de tout autre type (hottes...) au même conduit de fumée.

TOIT PLAN

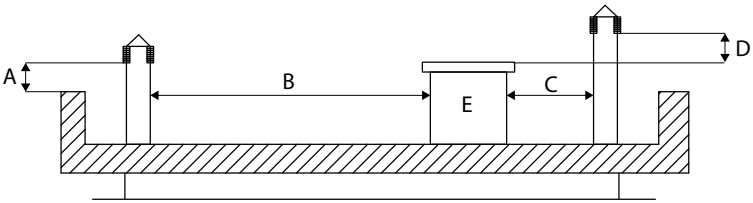

A = 0,50 mètre
B = DISTANCE > 2 mètres
C = DISTANCE < 2 mètres
D = 0,50 mètre
E = VOLUME TECHNIQUE

FIGURE 2

TOIT À 15°

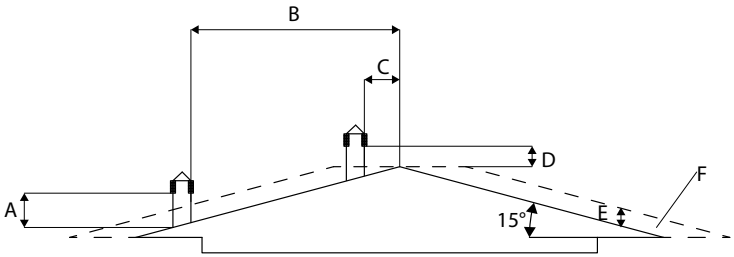

A = MIN. 1,00 mètre
B = DISTANCE > 1,85 mètre
C = DISTANCE < 1,85 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 0,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 3

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

TOIT À 30°

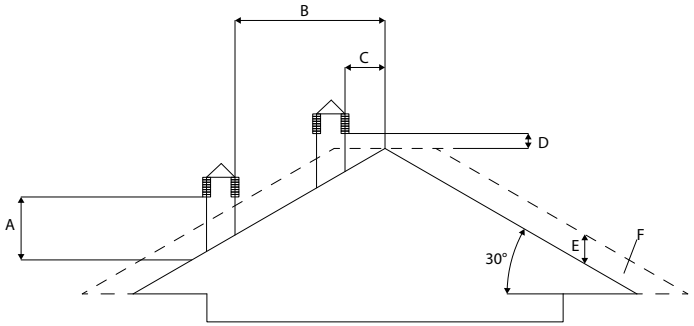

A = MIN. 1,30 mètre
B = DISTANCE > 1,50 mètre
C = DISTANCE < 1,50 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 0,80 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 4

TOIT À 45°

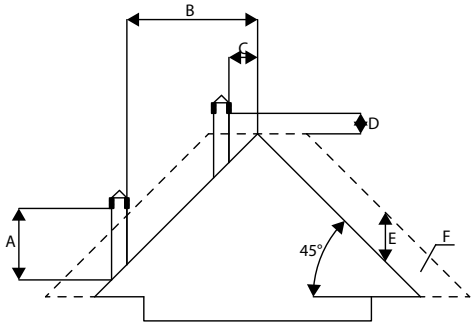

A = MIN. 2,00 mètres
B = DISTANCE > 1,30 mètre
C = DISTANCE < 1,30 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
E = 1,50 mètre
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 5

TOIT À 60°

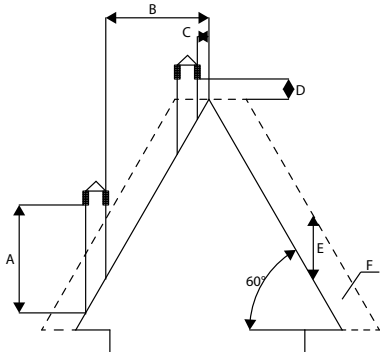

A = MIN. 2,60 mètres
B = DISTANCE > 1,20 mètre
C = DISTANCE < 1,20 mètre
D = 0,50 mètre AU-DESSUS DU FAITE
A = 2,10 mètres
F = ZONE DE REFLUX

FIGURE 6

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

DIMENSIONNEMENT

La dépression (tirage) d'un conduit de fumée dépend aussi de sa hauteur. Vérifier la dépression avec les valeurs indiquées dans les caractéristiques techniques. La hauteur minimale de la cheminée est de 3,5 mètres.

La section interne du conduit de fumée peut être ronde (c'est la meilleure), carrée ou rectangulaire (le rapport entre les côtés intérieurs doit être ≤1,5) avec les côtés raccordés avec un rayon minimum de 20 mm. Les dimensions de la section doivent être de **Ø100 mm minimum** .

Les sections/longueurs des cheminées reportées dans le tableau des données techniques sont des indications pour une installation correcte. D'éventuelles configurations alternatives devront être correctement dimensionnées selon la méthode générale de calcul de l'UNI EN 13384-1 ou d'autres méthodes dont l'efficience a été prouvée.

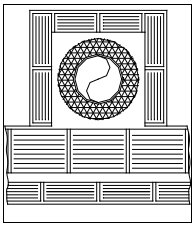

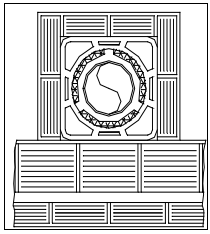

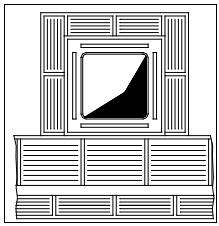

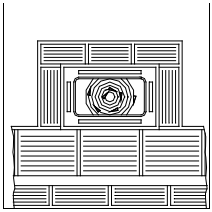

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de conduits de fumée présents sur le marché :

Cheminée en acier AISI 316 à double chambre isolée avec de la fibre céramique ou produit équivalent résistant à 400°C.	Cheminée en matériau réfractaire à double chambre isolée et gaine extérieure en béton allégé avec matériau alvéolaire type argile.	Cheminée traditionnelle en argile section carrée avec entretoises insérées vides isolantes.	Éviter les cheminées à section interne rectangulaire où le rapport entre le côté le plus long et le plus court serait supérieur à 1,5 (par ex. 20x40 ou 15x30).
EXCELLENTE	**BONNE**	**MÉDIOCRE**	**MAUVAISE**

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

MAINTENANCE

Le conduit de fumée doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou d'huile non brûlés réduisent la section et bloquent le tirage en compromettant le bon fonctionnement de la chaudière et, s'ils sont présents en grandes quantités, ils peuvent s'incendier. Il est obligatoire de faire nettoyer et contrôler le conduit de fumée et le terminal de cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an. Après le contrôle/la maintenance, se faire remettre une déclaration écrite confirmant que l'installation fonctionne en toute sécurité. L'omission de l'entretien compromet la sécurité.

TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée est un élément déterminant pour le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage ; il est conseillé d'utiliser un terminal de type pare-vent (A) voir Figure 7. L'aire des ouvertures pour l'évacuation des fumées doit correspondre au moins au double de la section du conduit de fumée/système entubé et elle doit être conformée de façon à ce qu'en cas de vent aussi, l'évacuation des fumées soit garantie. Elle doit empêcher l'entrée de la pluie, de la neige et des animaux éventuels. Le niveau de l'évacuation dans l'atmosphère doit se trouver en dehors de la zone de reflux créée par la conformation de la toiture ou des obstacles éventuels qui se trouvent à proximité (voir Figure 2-3-4-5-6).

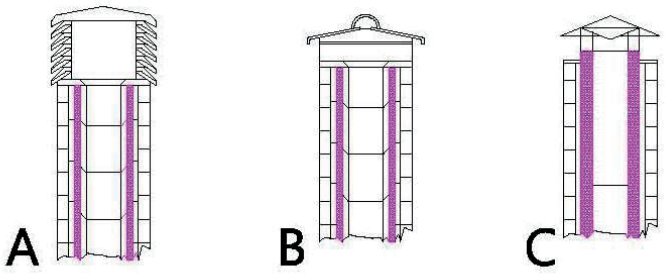

FIGURE 7

COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE

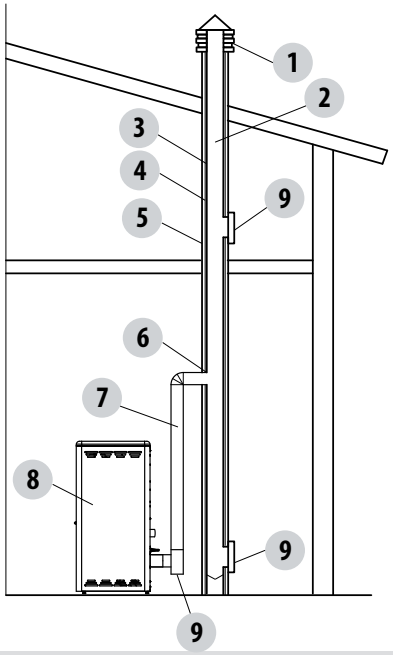

LÉGENDE :
(1) TERMINAL DE CHEMINÉE
(2) VOIE D'ÉJECTION
(3) CONDUIT DE FUMÉE
(4) ISOLATION THERMIQUE
(5) PAROI EXTÉRIEURE
(6) RACCORD DE LA CHEMINÉE
(7) CANAL DE FUMÉE
(8) GÉNÉRATEUR DE CHALEUR
(9) VOLET D'INSPECTION

FIGURE 8

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE FUMÉE

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumée doit être effectué avec un canal de fumée conforme à la norme EN 1856-2. Le segment de raccordement doit avoir une longueur maximale de 4 m en projection horizontale, avec une pente minimale de 3 % et un nombre maximal de 3 courbes à 90 °C (qu'il est possible d'inspecter - le raccord en T de sortie de l'appareil ne doit pas être compté).
Le diamètre du canal de fumée doit être égal ou supérieur à celui de la sortie de l'appareil (Ø 100 mm).

TYPE D'INSTALLATION	CANAL DE FUMÉE
Longueur minimale verticale	1,5 mètre
Longueur maximale (avec 1 courbe 90° à inspecter)	6,5 mètres
Longueur maximale (avec 3 courbes 90° à inspecter)	4,5 mètres
Nombre maximal de courbes 90° à inspecter	3
Segments horizontaux (pente minimale 3 %)	4 mètres

Utiliser des canaux de fumée de 100 mm de diamètre avec des joints en silicone ou des dispositifs d'étanchéité analogues qui permettent de résister aux températures de fonctionnement de l'appareil (min.T200 classe P1). **Il est interdit d'employer des tubes métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium. Pour les changements de direction, il est conseillé d'utiliser un raccord en T** avec un bouchon d'inspection qui permet d'effectuer facilement le nettoyage périodique des tubes. Toujours vérifier qu'après le nettoyage, les bouchons d'inspection soient refermés hermétiquement avec le joint d'étanchéité correspondant, en bon état.
Il est interdit de raccorder plusieurs appareils ou l'évacuation provenant des hottes situées au-dessus, au même canal de fumée. L'évacuation directe à travers le mur des produits de la combustion aussi bien vers des espaces fermés qu'à ciel ouvert, est interdite.
Le canal de fumée doit se trouver à une distance minimale de 400 mm des éléments de construction inflammables ou sensibles à la chaleur.

2-INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

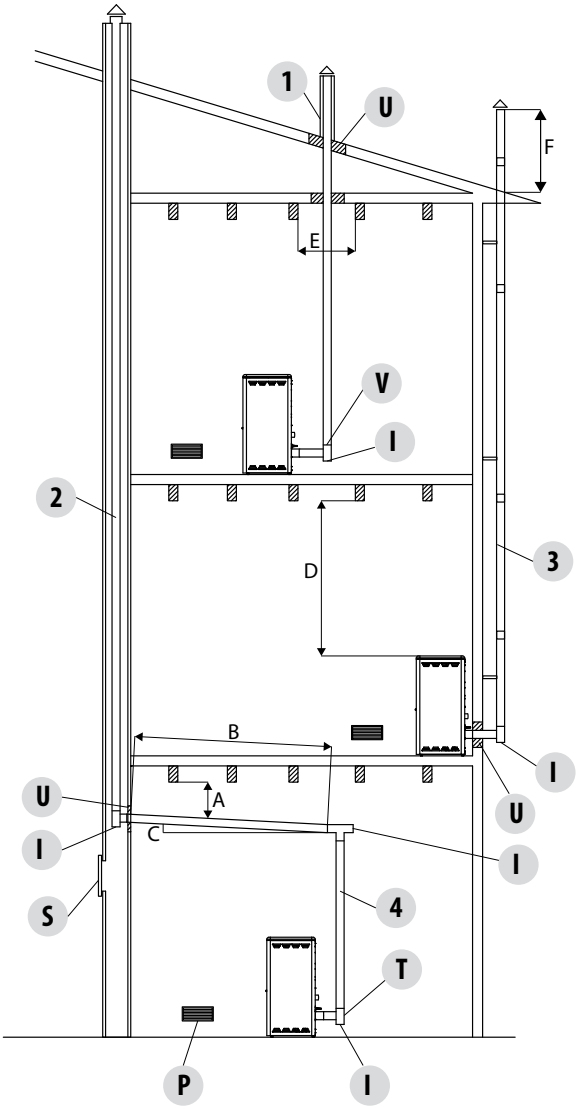

1. Installation du conduit de fumée Ø150 mm avec un trou pour le passage du tube de plus de :
100 mm minimum autour du tube s'il communique avec des parties non inflammables comme du ciment, des briques, etc. ou
300 mm minimum autour du tube (ou ce qui est prescrit dans les données de la plaque) s'il communique avec des parties inflammables comme du bois, etc.
Dans les deux cas, insérer un isolant adéquat entre le conduit de fumée et le plancher.
Il est recommandé de vérifier et de respecter les données de la plaque du conduit de fumée, notamment les distances de sécurité des matières inflammables.
Les règles précédentes sont également valables pour les trous effectués sur le mur.
2. Vieux conduit de fumée, tubage minimum Ø150 mm avec la réalisation d'un volet extérieur pour permettre de nettoyer la cheminée.
3. Conduit de fumée extérieur réalisé exclusivement avec des tubes inox isolés c'est-à-dire avec une double paroi minimum Ø150 mm : le tout bien ancré au mur. Avec terminal de cheminée pare-vent. Voir fig.7 type A.
4. Système de canalisation au moyen de raccords en T qui permet un nettoyage facile sans démonter les tubes.
FIGURE 11

U = ISOLANT
V = ÉVENTUELLE RÉDUCTION DE 100 À 80 MM
I = BOUCHON D'INSPECTION
S = VOLET D'INSPECTION
P = PRISE D'AIR
T = RACCORD EN T AVEC BOUCHON D'INSPECTION

A = MINIMUM 40 MM
B = MAXIMUM 4 M
C = MINIMUM 3°
D = MINIMUM 400 MM
E = DIAMÈTRE DU TROU
F = VOIR FIG.2-3-4-5-6

Il est notamment recommandé de vérifier, dans les données de la plaque du conduit de fumée, les distances de sécurité qui doivent être respectées en présence de matières combustibles et le type de matériau isolant à employer. Ces consignes doivent toujours être rigoureusement respectées pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES

DIMENSIONS COMPACT 18/24 EASY CLEAN (dimensions en mm)

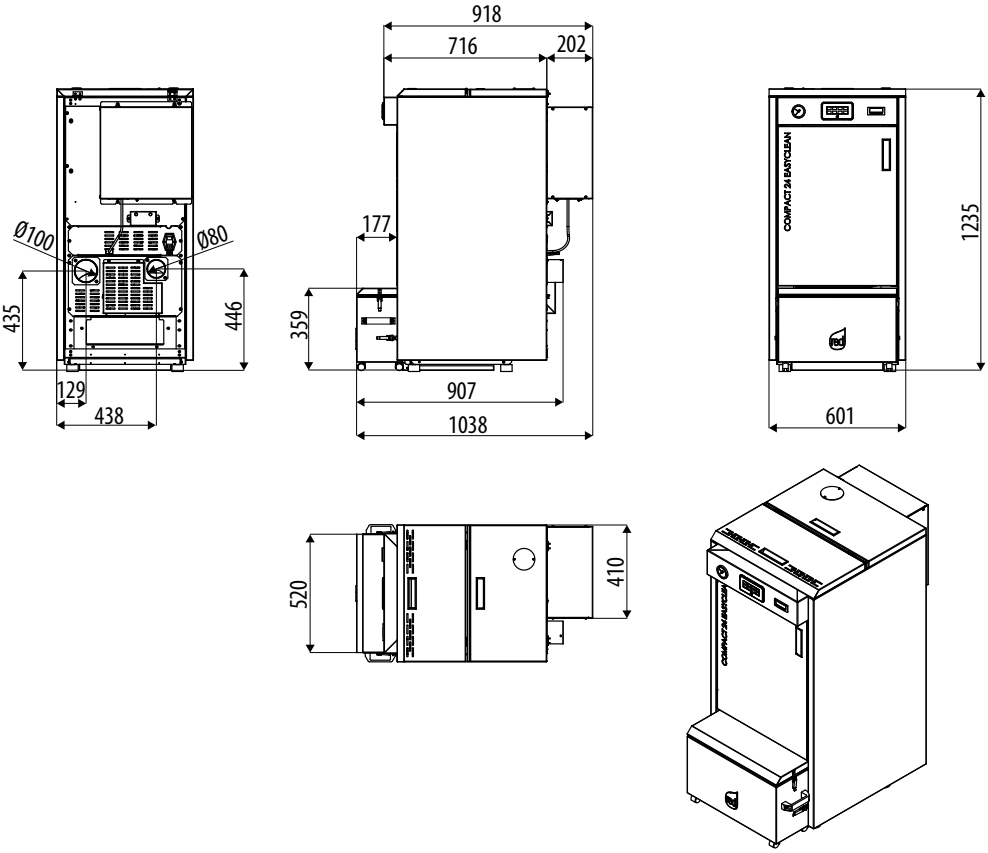

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	COMPACT 18 EASY CLEAN	COMPACT 24 EASY CLEAN
Classe du produit (EN 303-5/2012)	5	5
Puissance thermique nominale au foyer	18,1 kW (15566 kcal/h)	24,5 kW (21070 kcal/h)
Puissance utile nominale :	17,0 kW (14620 kcal/h)	22,1 kW (19006 kcal/h)
Puissance utile minimale	3,8 kW (3268 kcal/h)	3,8 kW (3268 kcal/h)
Rendement au Max.	93,8%	90,2 %
Rendement au Min.	88,5%	88,5%
Température des fumées sortantes au Max	110°C	150°C
Température des fumées sortantes au Min.	60°C	60°C
Température maximale configurable	80° C	80° C
Température maximale de fonctionnement	95° C	95° C
Particule/OGC/Nox (10 %O_2)	39,6 mg/Nm^3 - 3,8 mg/Nm^3 - 186 mg/Nm^3	24 mg/Nm^3 - 0,1 mg/Nm^3 - 181 mg/Nm^3
CO à 10 % O_2 au Min. et au Max.	0,027 - 0,019 %	0,027 - 0,013%
CO_2 au Min. et au Max.	5,9 - 9,2 %	5,9 - 9,0%
Tirage conseillé à la puissance Max.	0,10 mbar – 10 Pa	0,10 mbar – 10 Pa
Tirage conseillé à la puissance Min.	0,05 mbar – 5 Pa	0,05 mbar – 5 Pa
Masse des fumées	12,7 g/sec	17,5 g/sec
Capacité du réservoir	100 litres	100 litres
Type de combustible : pellets	Pellets diamètre 6-8 mm au calibrage 5/30 mm	Pellets diamètre 6-8 mm au calibrage 5/30 mm
Consommation horaire pellets	Min ~ 1 kg/h* - Max ~ 3,6 kg/h*	Min ~ 1 kg/h* - Max ~ 4,8 kg/h*
Autonomie	Au min ~ 68 h* - Au max ~ 19 h*	Au min ~ 68 h* - Au max ~ 15 h*
Volume chauffable m^3	366/40 - 418/35 - 487/30**	475/40 - 543/35 - 634/30**
Contenu d'eau	25 litres	25 litres
Pression maximale de fonctionnement	3 bar - 300 kPa	3 bar - 300 kPa
Entrée d'air pour la combustion	Ø 80 mm	Ø 80 mm
Sortie des fumées	Ø 100 mm	Ø 100 mm
Prise d'air	100 cm^2	100 cm^2
Puissance électrique nominale (EN 60335-1)	180 W (Max 430 W)	180 W (Max 430 W)
Tension et fréquence d'alimentation	230 Volt/50 Hz	230 Volt/50 Hz
Poids net	220 kg	220 kg
Poids avec emballage	240 kg	240 kg

* Données qui peuvent varier selon le type de pellets utilisé.
** Volume chauffable selon la puissance demandée au m^3 (respectivement 40-35-30 Kcal/h par m^3)

3-DESSINS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

GRAPHIQUE DE HAUTEUR RÉSIDUELLE

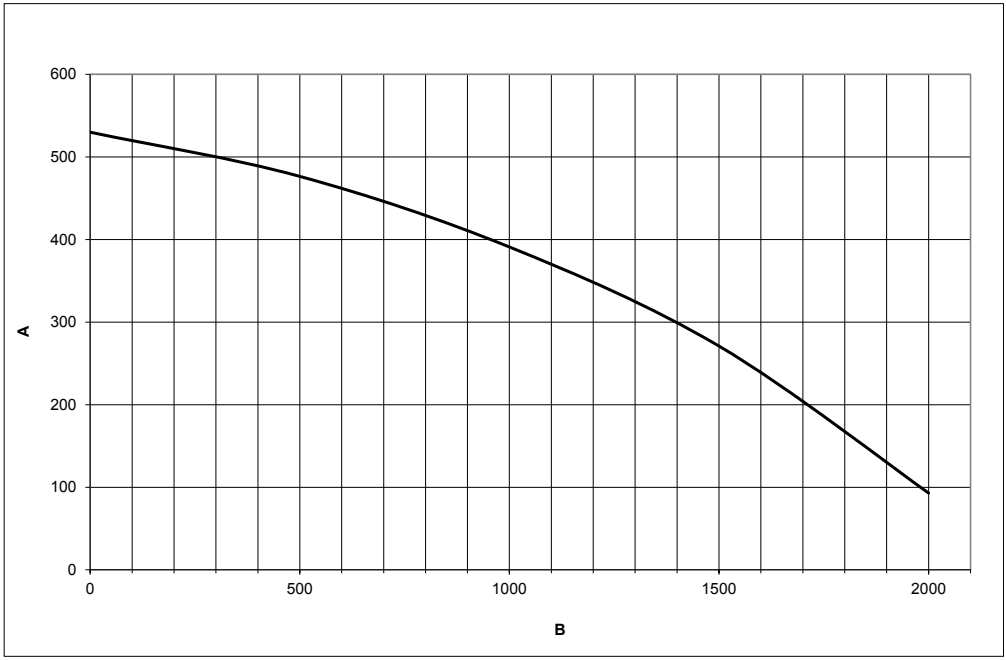

A = HAUTEUR RÉSIDUELLE (mbar)
B= DÉBIT (l/h)

4-DÉBALLAGE

PRÉPARATION ET DÉBALLAGE

La chaudière Compact Easy Clean, livrée avec l'ensemble de ses composants électriques, mécaniques et hydrauliques (sauf le kit circulateur et la vanne thermostatique-EN OPTION), est testée en usine :

La boîte 1 contient la structure de la chaudière alors que la boite 2, située au-dessus de l'emballage, contient le charriot (charriot pour faciliter le déplacement et la vidange des cendres) et le compresseur nécessaire pour l'activation des turbulateurs.

Enlever le carton (fig.1), retirer les étriers qui fixent la chaudière à la palette (voir fig.2). Il y a deux étriers de fixation, un situé en avant et l'autre situé en arrière (fig.2). Placer la chaudière à l'endroit choisi en faisant attention à ce qu'il soit conforme avec ce qui est prévu. Le corps de la chaudière ou monobloc doit toujours être déplacé en position verticale exclusivement à l'aide de chariots.

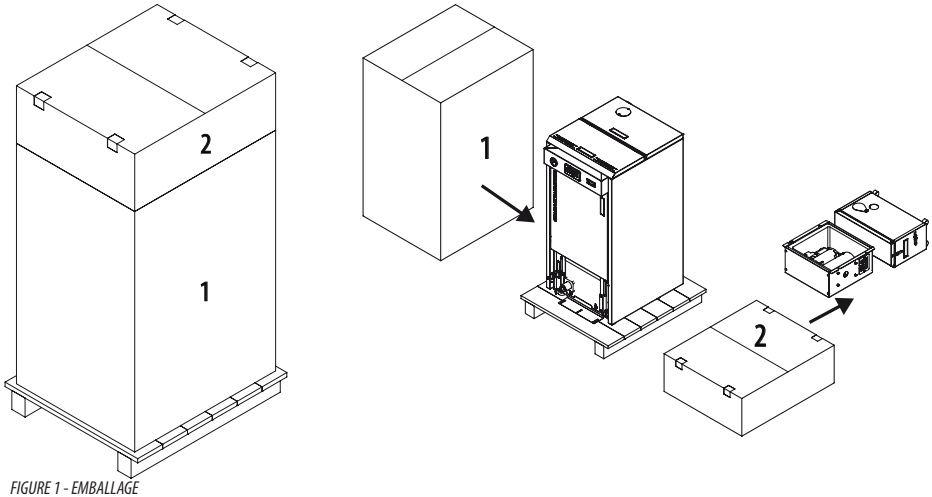

FIGURE 1 - EMBALLAGE

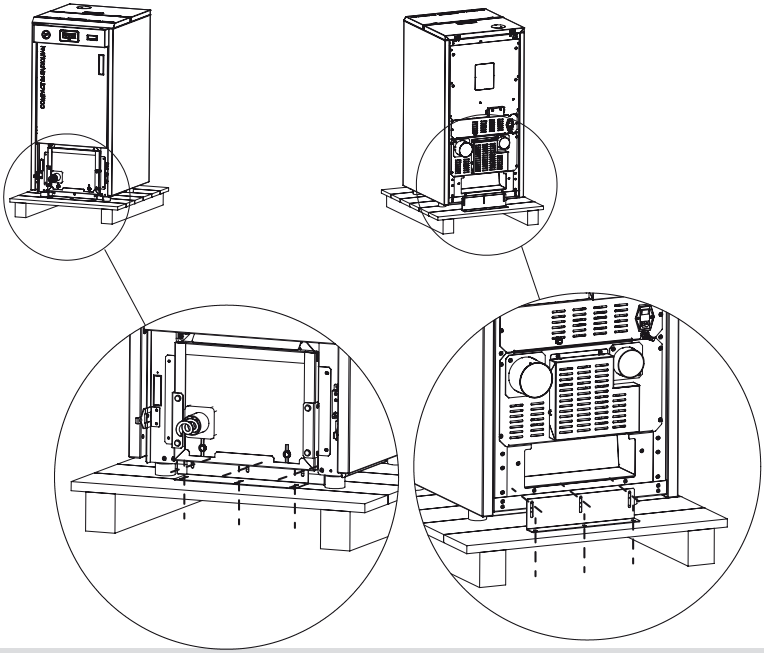

FIGURE 2 - RETRAIT ÉTRIERS EMBALLAGE

4-DÉBALLAGE

Les matériaux qui composent l'emballage ne sont ni toxiques ni nocifs par conséquent, ils ne requièrent pas de procédés d'élimination particuliers.
Après avoir enlevé l'emballage, vérifier que la chaudière soit complète et qu'elle n'ait pas subi de dommages : en cas de soute, s'adresser au revendeur.
Le produit, comme cela est indiqué dans la figure 3, est équipé d'un crochet pour le soulèvement vertical de la chaudière.
Pour utiliser le crochet il faut soulever le couvercle avant, prendre le crochet qui est dans le sac avec les instructions et le fixer sur l'étrier situé sous le couvercle avant.

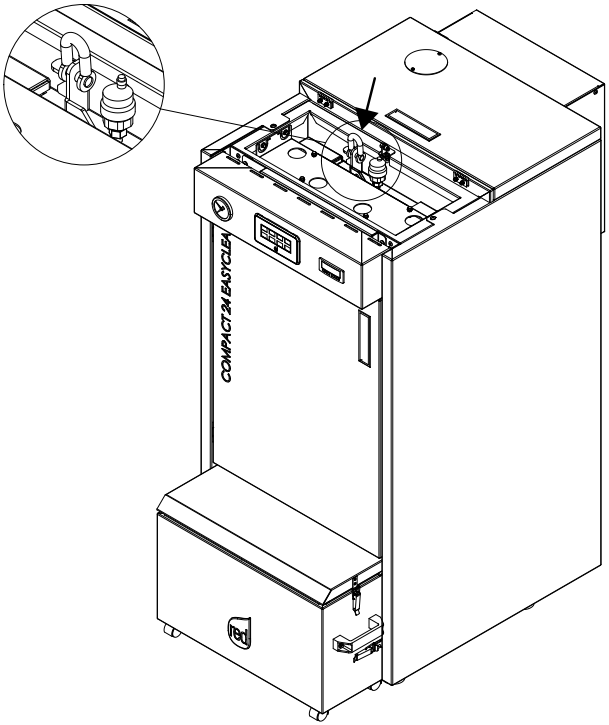

FIGURE 3 - CROCHET DE SOULÈVEMENT

L'emballage du produit contient les documents suivants :
- Livret d'instructions
- Rapport de contrôle et manutention
- Garantie

4-DÉBALLAGE

Le stockage, l'élimination ou éventuellement le recyclage relèvent de la compétence de l'utilisateur final en conformité avec les lois en vigueur en la matière. Positionner le produit et continuer avec l'installation de la cheminée.
Si l'on doit raccorder le produit à un tuyau d'évacuation qui traverse la paroi arrière (pour entrer dans la cheminée) faire très attention à ne pas forcer l'entrée.

Attention !!
Si l'évacuation des fumées de la chaudière est forcée ou si elle est utilisée pour la soulever ou pour la positionner, son fonctionnement est irréparablement compromis.

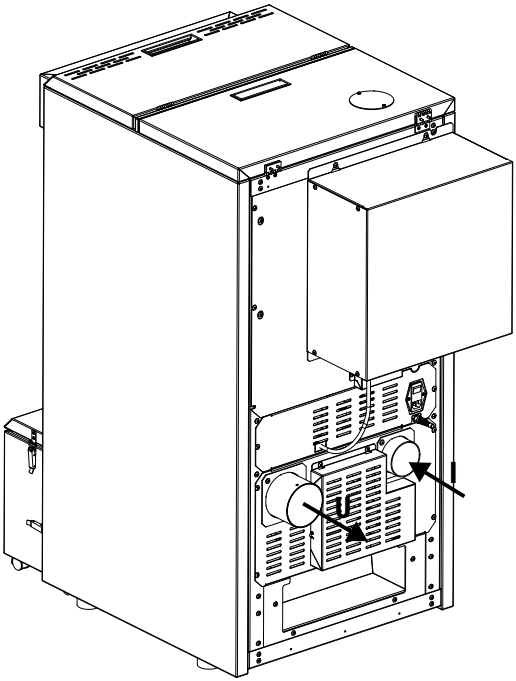

U= ÉVACUATION DES FUMÉES DIAMÈTRE 100 mm
I=ENTRÉE DE L'AIR POUR LA COMBUSTION DIAMÈTRE 80 mm

5-POSITIONNEMENT

PRÉ-REQUIS POUR L'INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT - EMPLACEMENT

La première chose essentielle à faire avant d'installer la chaudière est de choisir l'emplacement nécessaire pour l'insérer et respecter les pré-requis minimaux pour l'installation.

- **La distance minimale devant le produit**pour permettre les opérations d'entretien, de maintenance, etc. doit être de 10**00 mm**;
- la distance minimale admise entre le côté postérieur du produit et un mur doit être de **500 mm** minimum ;
- la distance minimale entre le côté supérieur du produit et un mur (plafond) doit correspondre à **500 mm**pour garantir un accès facile nécessaire aux opérations de nettoyage et de maintenance de l'échangeur de chaleur (pour le nettoyage des cendres par exemple et une éventuelle installation du kit d'aspiration du pellet) ;
- la distance minimale entre le produit et le mur doit être de **500 mm**.

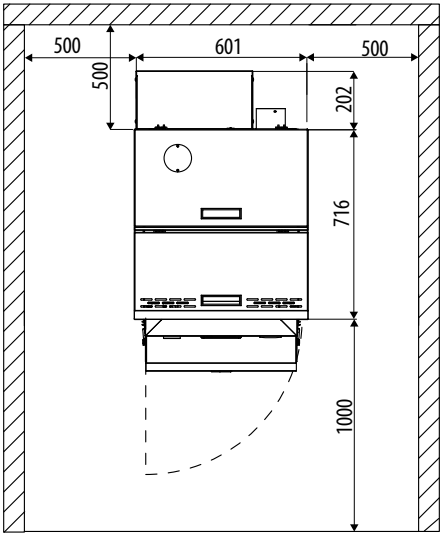

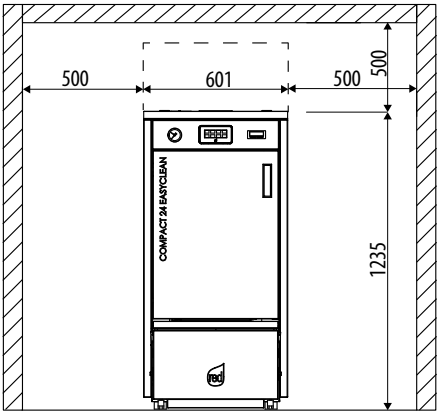

6-MONTAGE

Parties électriques sous tension : mettre le produit sous tension uniquement quand son assemblage est terminé.

RACCORD COMPRESSEUR

A	COMPRESSEUR	d	KNOCKOUT SUR LE PANNEAU ARRIÈRE DE LA CHAUDIÈRE
b	CHEMINÉE DU COMPRESSEUR		VIS DE FIXATION (fournies)
c	ÉLECTROVANNE	e	JOINTS (fournis)
f	POLYSTYRÈNE		

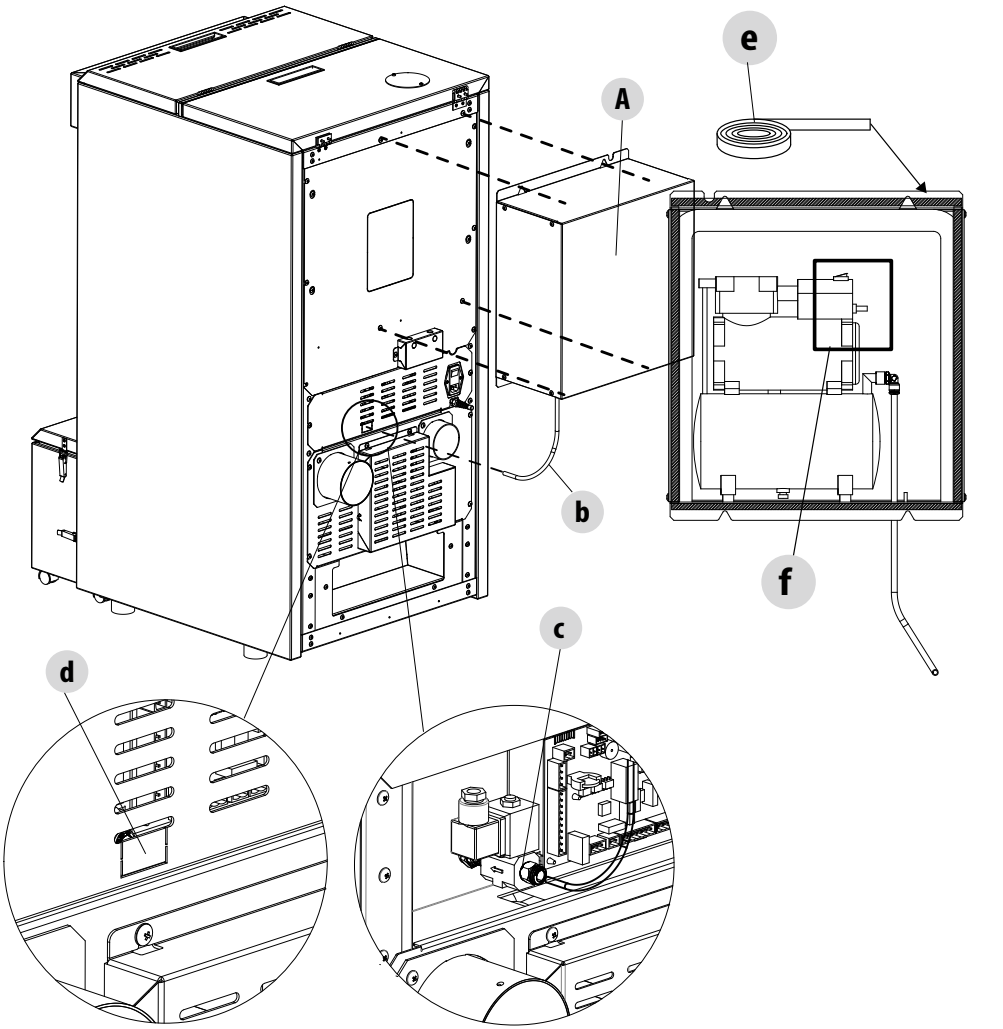

6-MONTAGE

Pour connecter le compresseur "A" à la chaudière suivre les indications suivantes:

- Dans l'emballage 2, prendre le groupe compresseur "A"
- Prendre le joint «e» fourni et le fixer sur la plaque intérieure du groupe compresseur où elle entre en contact avec la chaudière afin d'éviter d'éventuelles vibrations (voir l'image page précédente).
- Avant de fixer le compresseur à la chaudière, enlever le polystyrène dans la position « f »
- Prendre les quatre vis fournies et fixer le compresseur "A" à la chaudière.
- retirer le knockout "d" du panneau arrière de la chaudière
- prendre la cheminée du compresseur "b" et l'insérer dans l'électrovanne "c" jusqu'au bout.

Le groupe compresseur peut aussi être fixé au mur afin de réduire l'encombrement de la chaudière.
Pour cela, il faut :

- se munir de 4 vis de 3.5 mm et fisher (non fournis)
- approcher le groupe compresseur vers le mur et faire une marque avec un crayon au niveau des 4 trous à effectuer
- faire les trous
- fixer le compresseur au mur avec les 4 vis.

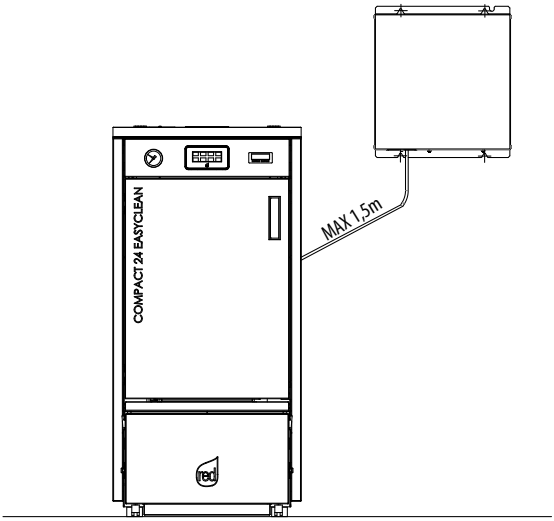

Attention!! La cheminée du compresseur a une longueur maximum de 1,5 mètres, il faut donc établir la position de l'ensemble de compresseur selon cette mesure.

6-MONTAGE

INSERTION / EXTRACTION DE LA CHEMINÉE DU COMPRESSEUR

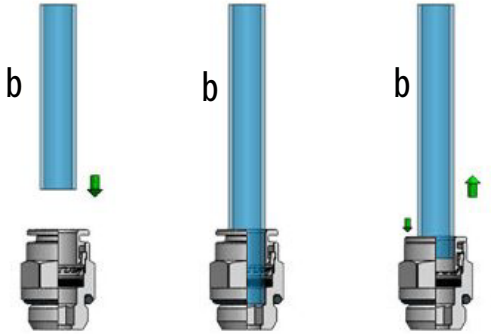

Montage du tube "b"

- insérer le tube "b" (cheminée du compresseur) dans le raccord en la poussant jusqu'au bout.

Extraction du tube "b"

- Exercer une légère pression sur l'anneau extracteur en retirant simultanément le tube "b" du raccord.

7-MONTAGE DU CHARRIOT

Prendre le charriot de l'emballage 2 et suivre les indications suivantes:

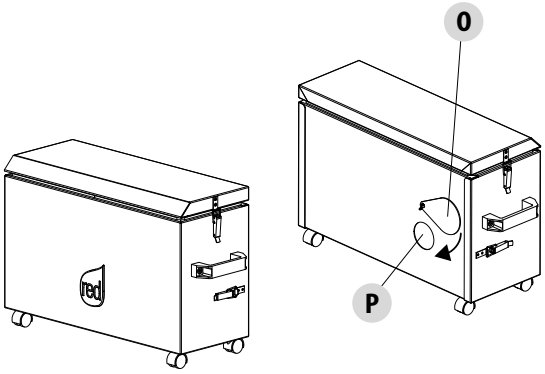

- approcher le charriot à la chaudière en faisant attention que la cochlée entre dans le trou "P" du charriot
- à ce stade, bloquer le avec les deux leviers latéraux (voir image ci-dessous)

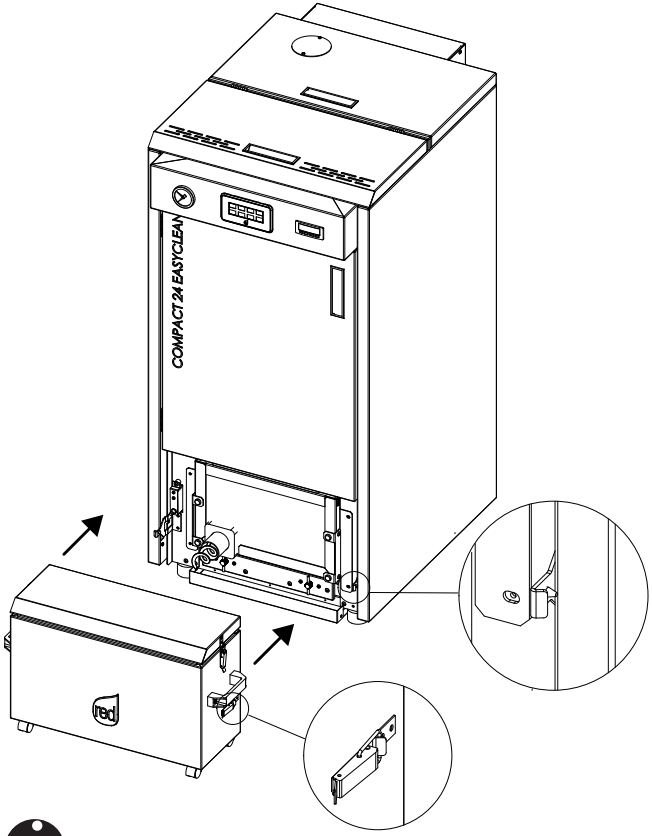

Remarque: le bouchon "0" sert durant le transport à ne pas disperser les cendres!

8-DÉMONTAGE DES PANNEAUX

En cas d'intervention sur un composant des radiateurs ou d'un simple nettoyage, il est nécessaire de retirer les panneaux latéraux
Pour enlever les panneaux, procéder de la façon suivante:

- retirer le charriot
- lever les deux couvercles supérieurs
- ouvrir la porte du foyer
- retirer les deux vis supérieures qui fixent le panneau de la chaudière
- soulever le panneau et retirer les encastrements U-V

Remarque: sur le coté gauche (où la porte est fixée), il faut retirer à la fois le panneau et la porte comme cela est indiqué ci-dessus. Il est possible de démonter aussi la porte en retirant les fermoirs.

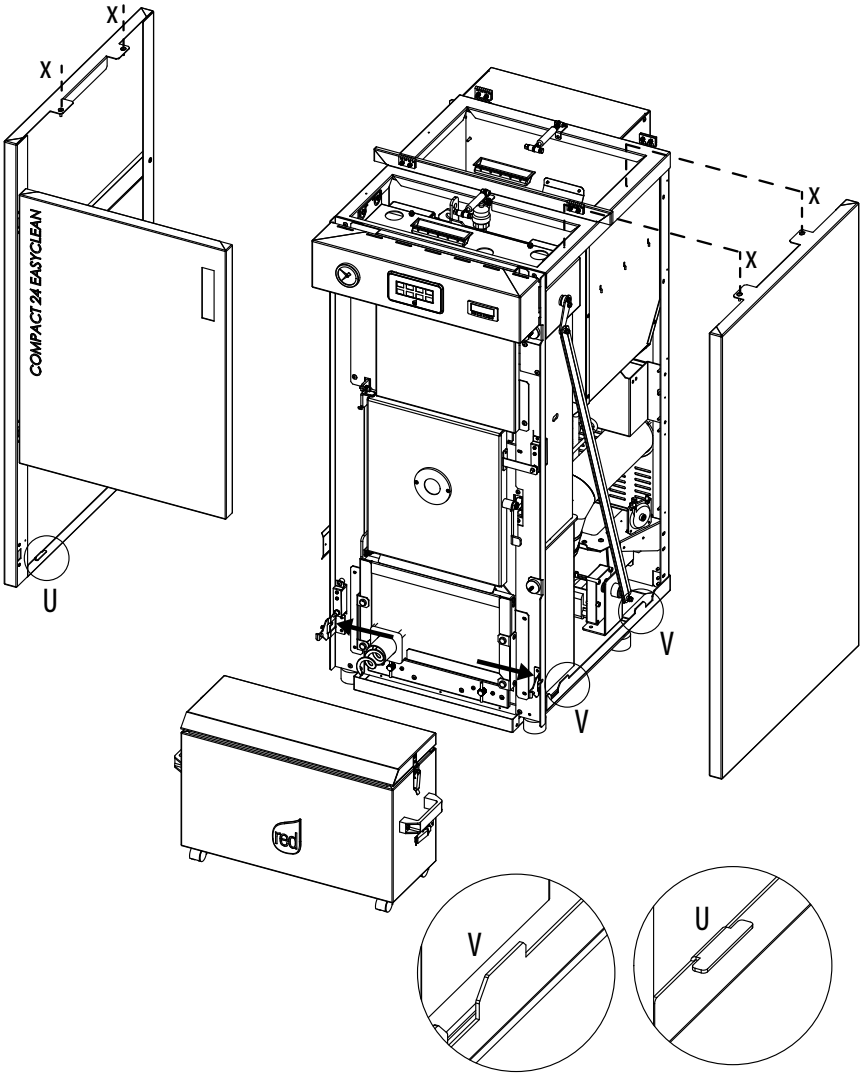

9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

IMPORTANT :
Les raccords dépendent du type de Configuration de l'Installation

IMPORTANT !
Si l'installation de la chaudière prévoit l'interaction avec un autre dispositif préexistant qui comprend un autre appareil de chauffage (chaudière à gaz, chaudière au méthane, chaudière au gasoil, etc.), faire appel à un personnel qualifié qui puisse ensuite répondre de la conformité de l'équipement, conformément à ce qui est prévu par la loi en vigueur.
L'entreprise décline toute responsabilité en cas de dommages personnels ou matériels ou en cas de dysfonctionnement liés au non respect des mises en garde indiquées ci-dessus.

IMPORTANT !!!
LAVER L'ENSEMBLE DE L'INSTALLATION AVANT DE RACCORDER LA CHAUDIÈRE AFIN D'ÉLIMINER RÉSIDUS ET DÉPÔTS.
Toujours installer des vannes d'interception en amont de la chaudière afin de l'isoler du dispositif hydrique s'il faut la déplacer pour effectuer la maintenance ordinaire et/ou extraordinaire.
Raccorder la chaudière en utilisant des tuyaux flexibles pour ne pas trop la tendre au dispositif et pour qu'il soit possible d'effectuer de petits déplacements.

9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

LAVAGE DE L'INSTALLATION

Monter des vannes d'arrêt adéquates sur les tuyaux de l'installation de chauffage.
Pour préserver le bouilleur des corrosions, incrustations ou dépôts néfastes, il est fondamental, avant d'installer l'appareil, de procéder au lavage de l'installation conformément à la norme UNI 8065 (traitement des eaux des installations thermiques à usage civil), en utilisant des produits appropriés.
RED fournit le produit FERNOX PROTECTOR F1 de série avec la chaudière.
Ce produit protège les installations de chauffage de la corrosion et de la formation du calcaire, à long terme. Il prévient la corrosion de tous les métaux présents dans ces installations, à savoir, les métaux ferreux, le cuivre et les alliages de cuivre et d'aluminium. Il prévient également le bruit de la chaudière. Pour l'utiliser, voir le mode d'emploi qui figure sur le produit même et s'adresser à un technicien qualifié et compétent.
Nous vous conseillons également d'utiliser « FERNOX CLEANER F3 » et « SIGILLA PERDITE F4 » disponibles dans nos centres agréés.
« FERNOX F3 » est un produit neutre pour le nettoyage rapide et efficace des installations de chauffage. Il a été conçu pour éliminer tous les détritus, la boue de fond de cuve et les incrustations des installations existantes de tout âge. Il rétablit ainsi l'efficience de la chaleur et il élimine ou réduit le bruit de la chaudière.
FERNOX F4 s'emploie dans toutes les installations de chauffage afin de sceller les micro-fissures responsables des petites pertes inaccessibles.

Attention : le manque de lavage de l'installation thermique et de l'addition d'un inhibiteur adéquat annulent la garantie de l'appareil et des autres accessoires comme par exemple la pompe et les vannes.

REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION

Remplir lentement pour faire en sorte que les bulles d'air sortent à travers les trous de ventilation opportuns placés sur l'installation de chauffage. Sur les installations de chauffage à circuit fermé, la pression de chargement à froid de l'installation et la pression de pré-gonflage du vase d'expansion devront correspondre.

- Sur les installations de chauffage à vase **ouvert**, le contact direct entre le liquide en circulation et l'air est permis. Durant la saison de chauffage, l'usager final doit contrôler régulièrement le niveau d'eau en circulation dans le vase d'expansion. Le contenu d'eau du système de recirculation doit être constant. L'expérience pratique démontre qu'un contrôle régulier du niveau d'eau doit être effectué tous les 14 jours pour conserver un contenu quasi constant. Si vous devez ajouter de l'eau, le faire quand la chaudière s'est refroidie et qu'elle a atteint la température ambiante. Ces précautions visent à prévenir l'apparition d'un stress thermique du corps en acier de la chaudière.
- Dans les installations munies d'un vase ouvert, la pression de l'eau dans la chaudière - lorsque l'installation est froide - ne doit pas être inférieure à 0,3 bar ;
- L'eau utilisée pour le remplissage de l'installation de chauffage doit être décontaminée et sans air.

Attention !
Ne pas mélanger l'eau de chauffage à des substances antigel ou anti-corrosion dans de mauvaises concentrations ! Cela peut endommager les joints d'étanchéité et provoquer des bruits durant le fonctionnement.
Le producteur décline toute responsabilité en cas de blessures aux personnes ou aux animaux et en cas de détériorations des biens causés par le non respect des indications précédentes.

Après avoir effectué tous les raccordements hydrauliques, procéder à la vérification des étanchéités en remplissant la chaudière.

Cette opération doit être effectuée avec précaution, en respectant les phases suivantes :

- ouvrir les vannes d'évent des radiateurs, de la chaudière et de l'installation ;
- ouvrir peu à peu le robinet de chargement de l'installation en s'assurant que les éventuelles vannes de purge de l'air automatiques installées sur le dispositif, fonctionnent normalement ;
- fermer les vannes de purge des radiateurs dès que l'eau sort ;
- au moyen du manomètre placé sur le dispositif, contrôler que la pression atteigne environ 1 bar (seulement pour les dispositifs munis d'un vase fermé - consulter les normes éventuelles et les règlements locaux qui le permettent) ; pour des installations à vase ouvert, la réintégration se produit au moyen du vase même ;
- Fermer le robinet de chargement de l'installation et évacuer de nouveau l'air à travers les vannes d'évent des radiateurs ;

9-RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- contrôler l'étanchéité de tous les raccordements ;
- après avoir effectué le premier allumage de la chaudière et après avoir porté l'installation à température, arrêter le fonctionnement des pompes et répéter les opérations d'évacuation de l'air ;
- laisser refroidir le dispositif et, si besoin est, reporter la pression de l'eau à 1 bar (seulement pour les dispositifs munis d'un vase fermé - consulter les normes éventuelles et les règlements locaux qui le permettent) ; pour des installations à vase ouvert, la réintégration se produit au moyen du vase même ;

REMARQUE
Sur les installations munies d'un vase fermé, si cela est autorisé, la pression de l'eau dans le dispositif de réchauffement - lorsque le dispositif est froid - ne doit pas être inférieure à 1 bar ; à défaut, agir sur le robinet de chargement du dispositif.
Le manomètre placé sur l'installation permet de lire la pression dans le circuit.

Durant cette opération, l'évacuation de l'air éventuellement présent dans l'installation est garantie par l'évent automatique qui se trouve sur le sommet du corps de la chaudière.
La vanne se trouve sous le panneau avant, il est donc suffisant de soulever le couvercle.

Pour permettre à la vanne d'éventer, il est conseillé de desserrer le bouchon latéral (voir figure)
La pression de chargement de l'installation **À FROID** doit être de 1 bar.
A la fin de l'opération de remplissage fermer**toujours**le robinet de chargement.

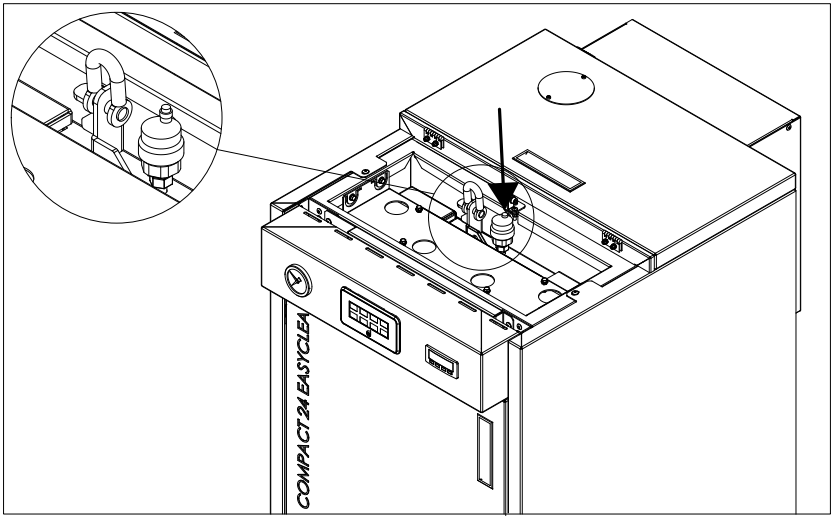

VALVE D'AIR

VANNE DE DÉVIATION THERMOSTATIQUE (OBLIGATOIRE)

La vanne de déviation thermostatique automatique trouve son application dans les chaudières à combustible solide car elle prévient le retour de l'eau froide dans l'échangeur et la formation conséquente de la condensation.
La formation prolongée de la condensation détériore l'échangeur de chaleur de façon irréparable.
L'absence d'un dispositif qui vise à l'éliminer annule la garantie.
Une température de retour élevée réduit la formation de la condensation des fumées et allonge la durée de vie de la chaudière.
Les vannes présentes dans le commerce présentent différents étalonnages, RED conseille l'utilisation du modèle (voir tarif des accessoires) à 55° avec des connexions hydrauliques de 1". Une fois la température de calibrage atteinte, la vanne commute en fournissant de l'eau chaude à l'installation.

10-BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

La sécurité électrique de l'installation est assurée uniquement lorsque celle-ci est correctement raccordée à un dispositif de mise à la terre efficace exécuté comme prévu par les normes de sécurité en vigueur : les tuyaux des installations du gaz, hydriques et de chauffage ne sont absolument pas valables comme prises de terre.
Vérifier cette condition de sécurité fondamentale ; en cas de doute, demander à un personnel qualifié d'exécuter un contrôle précis de l'installation électrique car le fabricant de la chaudière n'est pas responsable des éventuels dégâts dus à l'absence de la mise à la terre de l'installation.
Faire vérifier par un personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique soit adaptée à la puissance maximale absorbée par le dispositif en s'assurant en particulier que la section des câbles de l'installation soit adaptée à la puissance absorbée par les charges.
L'utilisation de tout composant qui fonctionne à l'énergie électrique comporte quelques règles fondamentales à observer comme :

- ne pas toucher l'appareil en ayant des membres du corps mouillés et/ou humides et/ou à pieds nus ;
- ne pas tirer sur les câbles électriques ;
- ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, etc.),
- ne pas permettre aux enfants ou aux personnes sans expérience d'utiliser l'appareil.

Raccordement de l'alimentation électrique 230 V.

L'installation des composants électriques accessoires de la chaudière requiert le raccordement électrique à un réseau à **230 V – 50 Hz** :
Ce raccordement doit être effectué dans les règles de l'art comme cela est prévu par les normes en vigueur dans le pays d'installation du produit.

Danger !
Seul un technicien habilité peut effectuer l'installation électrique.
Avant de réaliser les branchements ou toute opération sur les pièces électriques, désactiver toujours l'alimentation électrique et s'assurer qu'elle ne puisse être réactivée par accident.
Nous vous rappelons que sur la ligne d'alimentation électrique de la chaudière, il est nécessaire d'installer un interrupteur bipolaire avec une distance entre les contacts de plus de 3 mm, facile d'accès, de façon à accélérer et à sécuriser d'éventuelles opérations de maintenance.

Le remplacement du câble d'alimentation doit être effectué par un technicien autorisé. Le non respect des indications précédentes peut compromettre la sécurité de l'appareil.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Brancher le câble d'alimentation d'abord sur l'arrière de la chaudière, puis à une prise électrique murale.
L'interrupteur général placé sur l'arrière est à actionner uniquement pour allumer la chaudière ; dans le cas contraire, il est conseillé de le maintenir éteint.

Pendant la période d'inutilisation de la chaudière, il est conseillé d'enlever le câble d'alimentation de la chaudière.

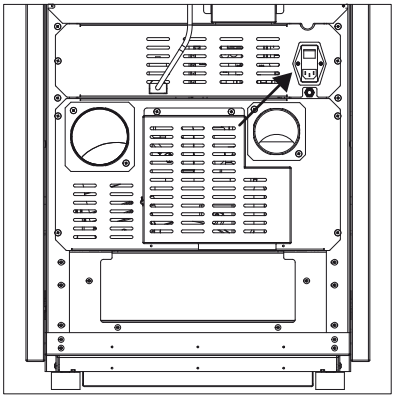

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

11-PREMIER ALLUMAGE

AVANT L'ALLUMAGE

MISES EN GARDE GÉNÉRALES

Enlever du brasier et du réservoir tous les composants qui pourraient bruler (le mode d'emploi, les différentes étiquettes adhésives et l'éventuel polystyrène).

Vérifier que les réfractaires sont correctement positionnés et qu'ils ne bloquent pas la chambre de combustion

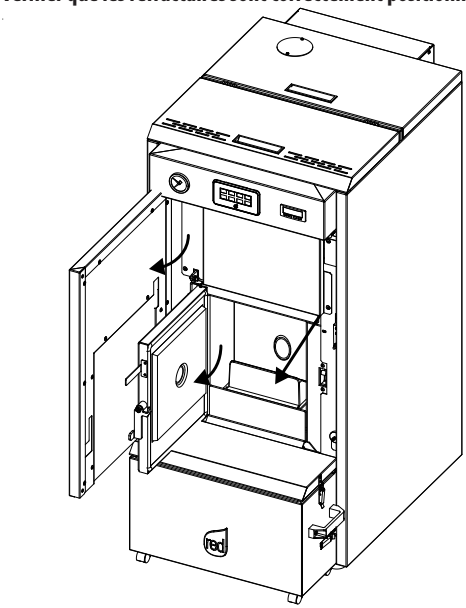

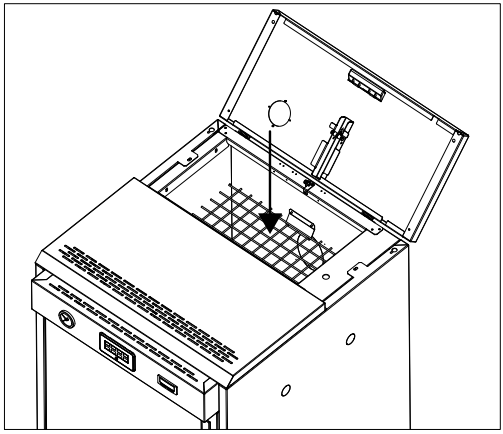

Le premier allumage pourrait échouer, étant donné que la vis sans fin est vide et qu'elle n'arrive pas toujours à charger à temps le brasier de la quantité nécessaire de pellets pour le départ normal de la flamme.

Si après des défauts d'allumage répétés, la flamme n'apparait toujours pas même avec un apport régulier de pellets, vérifier l'emplacement correct du brasier qui doit être**parfaitement appuyé en adhérant bien à sa place d'encastrement et nettoyé d'éventuelles incrustations de cendre.** Si un contrôle de ce genre ne révèle rien d'anormal, alors cela signifie qu'il pourrait y avoir un problème lié aux composants du produit ou bien un défaut dû à une mauvaise installation.

ENLEVER LES PELLETS DU BRASIER ET DEMANDER L'INTERVENTION D'UN TECHNICIEN AUTORISÉ.

Éviter de toucher la chaudière durant le premier allumage car à cette étape le vernis s'endurcit ; en touchant le vernis, la surface en acier pourrait émerger.

Si besoin est, rafraîchir la peinture avec un spray de la couleur correspondante (voir « Accessoires pour chaudière à pellets »).

Il est conseillé de bien aérer la pièce durant l'allumage initial car la chaudière dégagera un peu de fumée et d'odeur de peinture.

Ne pas rester à proximité du produit et comme il a déjà été dit, bien aérer la pièce. La fumée et l'odeur de peinture disparaîtront après une heure de fonctionnement environ ; rappelons néanmoins qu'elles ne sont pas nocives pour la santé.

11-PREMIER ALLUMAGE

La chaudière aura tendance à s'élargir ou à se contracter durant les phases d'allumage et de refroidissement, elle pourra par conséquent émettre de légers grincements.
Ce phénomène, tout à fait normal puisque la structure est fabriquée en acier laminé, ne devra pas être considéré comme un défaut.
Il est extrêmement important de s'assurer de ne pas surchauffer tout de suite la chaudière mais de l'amener de façon progressive à température en utilisant, au début, de faibles puissances.

NE VOUS ATTENDEZ PAS TOUT DE SUITE À DES PRESTATIONS DE CHAUFFAGE !!!

OUVERTURE/FERMETURE DE LA PORTE INTERNE

ATTENTION !
Pour un fonctionnement correct de la chaudière, la porte doit être bien fermée.

Pour ouvrir la porte interne, soulever et tirer la poignée vers soi. Si vous devez ouvrir la porte lorsque la chaudière fonctionne, il est nécessaire d'utiliser des vêtements de protection thermique (par exemple, des gants en cuir).

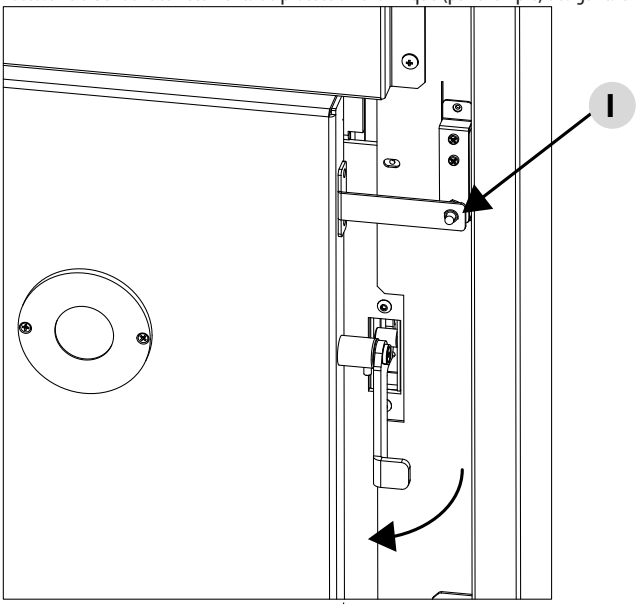

OUVERTURE DE LA PORTE INTÉRIEURE

En ouvrant la porte, l'interrupteur « I » interrompt l'actionnement du système de nettoyage du compresseur.

11-PREMIER ALLUMAGE

CHARGEMENT DES PELLETS

Le chargement des pellets peut être manuel ou automatique. A vide, le réservoir contient environ 150 litres, soit 100 kg de pellets environ.

Chargement manuel :

- ouvrir directement le volet supérieur de la chaudière et verser les pellets.

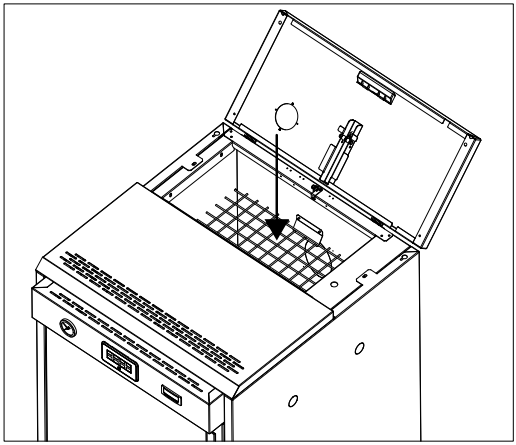

Chargement automatique (à combiner : réservoir à distance de 100/200 ou 400 kg - en option - voir accessoires) :

- Enlever la plaque ronde de la porte, couper l'isolant et insérer le tuyau du réservoir. Charger le réservoir en option.

Ne jamais enlever la grille de protection à l'intérieur du réservoir ; en chargeant, éviter que le sac de pellets n'entre en contact avec les surfaces chaudes.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

ÉCRAN DU PANNEAU DE CONTRÔLE

Rubriques du menu

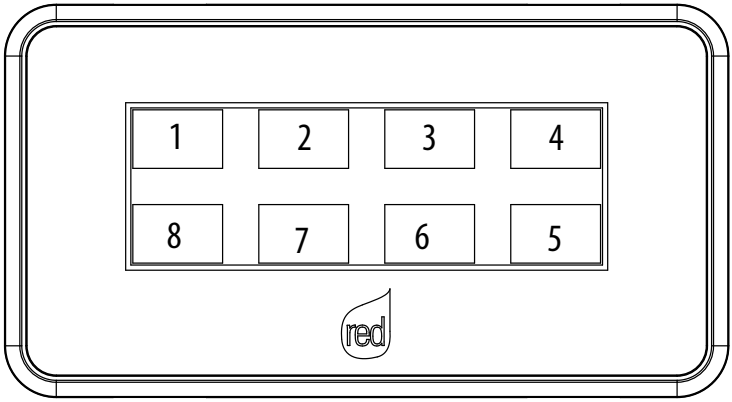

La chaudière est équipée d'un écran tactile moderne qui permet d'effectuer facilement le réglage des fonctions et de manière intuitive pour l'utilisateur.
L'écran tactile réagit aux commandes grâce à la pression des doigts.
Il est conseillé de:

- ne pas utiliser de pellicules de protection
- ne pas mettre l'écran tactile en contact avec de l'eau; il pourrait ne pas fonctionner même en présence d'humidité
- pour éviter d'endommager l'écran, ne pas le toucher avec des objets pointus

Remarque : Les boutons mis en évidence sur l'écran ne sont pas réels (non visibles), ils ne servent qu'à faciliter la compréhension des fonctions dans les explications qui suivent.
Si pendant 10 secondes aucune touche de l'écran n'est utilisée, l'écran revient à l'affichage principal

PREMIER ALLUMAGE

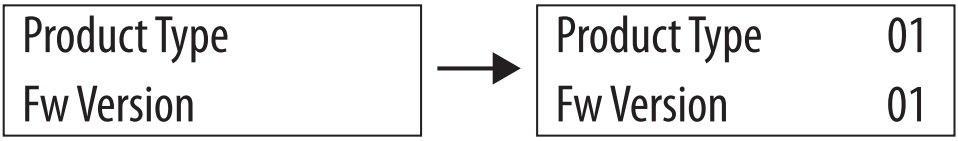

Dès que la chaudière sera alimentée, le message "Type de produit" et "Version Firmware"s'affiche sur l'écran en clignotant pendant quelques secondes, jusqu'à ce qu'elle n'ait pas automatiquement effectué tous les contrôles, ensuite la valeur de fabrication configurée s'affichera sans clignoter. A ce stade la chaudière proposera le premier écran d'utilisation des fonctions.

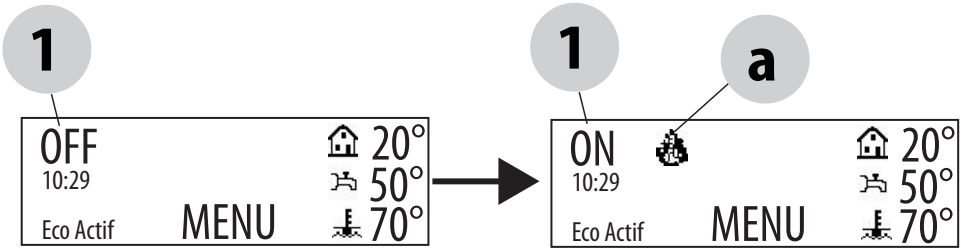

Appuyer sur la touche (OFF) pendant quelques secondes pour allumer la chaudière (ON) Une icône en forme de flamme clignotante s'affichera

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

MENU PRINCIPAL

Appuyer sur la touche 6/7 (MENU) pour accéder aux paramètres disponibles dans la chaudière

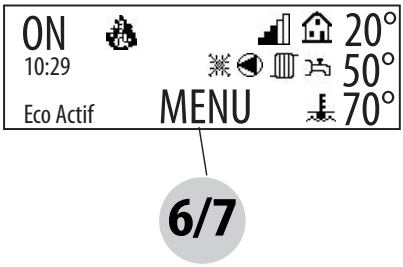

Les rubriques auxquelles on accède dans la fonction MENU sont :

- Date et Heure
- Timer
- Sleep (seulement avec la chaudière allumée)
- Configurations
- Info (Type de produit - Type de paramètre - Version Firmware - SW - Heures totales- Allumages n. - Rpm Aspirateur- T fumées - Tension de l'échangeur - Charge cochlée - Flamme- Timer pour éteindre)
- Réseau (si l'accessoire de contrôle d'expansion multizone N024 cod.40A13021 en option est connecté)

Configuration date et heure

Le set "date et heure" permet de régler: le jour, l'heure, les minutes, le nombre de jours, le mois et l'année. Appuyer sur la touche 6/7 MENU (écran au-dessus) la première rubrique disponible est: Date et Heure La touche 4 permet de sélectionner la rubrique à modifier parmi celles disponibles (jour, heure, minutes, nombre de jours, mois et année). Le système de réglage est le même pour toutes les rubriques, ci-dessous voir l'exemple avec l'option JOUR

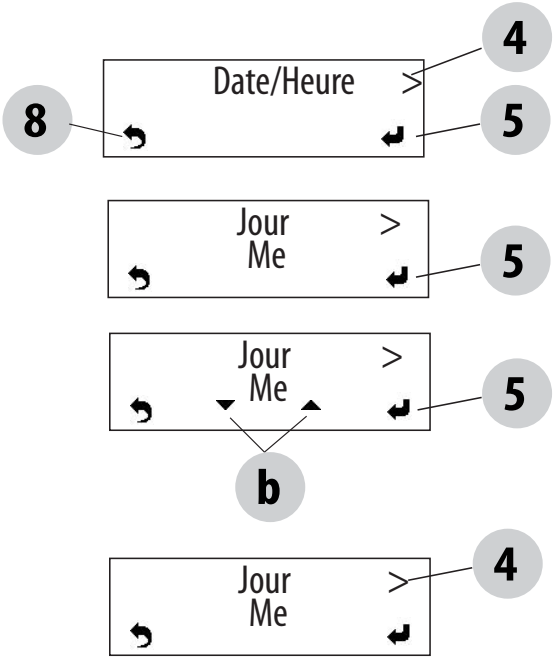

Puis ensuite toucher:

- la touche MENU (6/7) (écran principal voir image ci-dessus)
- la touche 4 et sélectionner le jour
- la touche 5 et sélectionner le jour (par ex: Me), deux flèches "b" s'afficheront (c'est-à-dire les touches 6/7) utiles pour changer le jour
- la touche 5 pour confirmer
- la touche 4 pour passer à la prochaine option (HEURES)
- la touche 8 pour retourner à l'écran principal

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

CONFIGURATION MODE PROGRAMMÉ (TIMER) - Menu principal

Le réglage du jour et de l'heure en cours est fondamental pour le fonctionnement correct du timer.
Six programmes TIMER peuvent être définis ; pour chacun d'entre eux, l'utilisateur peut choisir l'heure d'allumage et d'arrêt et les jours de la semaine où il est actionné.
Lorsqu'un ou plusieurs programmes sont actionnés, le panneau affiche en alternance l'état de la chaudière et TIMER « n » où « n » est le numéro relatif aux programmes timer actionnés, séparés entre eux par un tiret.
Exemple :
TIMER 1 Programme timer 1 actionné.
TIMER 1-4 Programmes timer 1 et 4 actionnés.
TIMER 1-2-3-4-5-6 Programmes timer tous actionnés.
EXEMPLE DE PROGRAMMATION
Avec chaudière allumée ou éteinte :

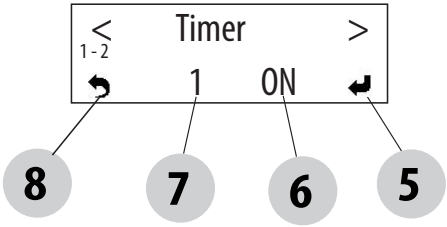

- la touche 6 pour changer le statut du timer (ON/OFF)
- la touche 7 pour changer le timer actif
- la touche 8 pour retourner à l'écran principal

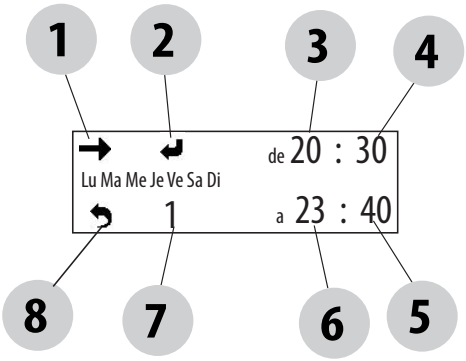

- la touche1 pour faire défiler les jours, celui sélectionné clignote
- la touche 2 active ou désactive le jour sélectionné
- la touche 3 pour augmenter l'heure de démarrage
- la touche 4 pour augmenter la minute de démarrage
- la touche 5 pour augmenter la minute de fin
- la touche 6 pour augmenter l'heure de fin
- la touche 7 pour changer le timer actif
- la touche 8 pour retourner à l'écran principal

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

EXEMPLES DE PROGRAMMATION :

P1			P2		
on	off	day (jour)	on	off	day (jour)
08:00	12:00	mon (lundi)	11:00	14:00	mon (lundi)
Chaudière allumée de 08:00 à 14:00					

P1			P2		
on	off	day (jour)	on	off	day (jour)
08:00	11:00	mon (lundi)	11:00	14:00	mon (lundi)
Chaudière allumée de 08:00 à 14:00					

P1			P2		
on	off	day (jour)	on	off	day (jour)
17:00	24:00	mon (lundi)	00:00	06:00	tue (mardi)
Chaudière allumée de 17:00 le lundi à 06:00 le mardi					

NOTES POUR LE FONCTIONNEMENT TIMER

- Le démarrage avec le timer s'effectue toujours avec la dernière température
- L'heure d'allumage défile de 00:00 à 23:50.
- Si l'heure d'arrêt n'est pas déjà en mémoire, il propose l'heure d'allumage à + 10 minutes.
- Un programme timer éteint la chaudière à 24:00 d'un jour et un autre programme l'allume à 00:00 le jour suivant : la chaudière reste allumée.
- Un programme propose un allumage et un arrêt aux heures comprises dans un autre programme timer : si la chaudière est déjà allumée, le start n'aura aucun effet tandis que l'OFF éteindra la chaudière.
- Dans l'état de chaudière allumée et de timer actionné, appuyer sur OFF et la chaudière s'éteint, elle se rallume automatiquement au prochain horaire prévu par le timer.
- Dans l'état de chaudière éteinte et de timer actionné, en appuyant sur ON, la chaudière s'allume et elle s'éteindra à l'heure prévue par le timer actionné.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

Configuration Sleep

Le sleep s'actionne seulement lorsque la chaudière est allumée et il permet de configurer rapidement un horaire auquel le produit doit s'éteindre.

Avec les touches 1 et 4 à l'intérieur du menu sélectionner la commande SLEEP

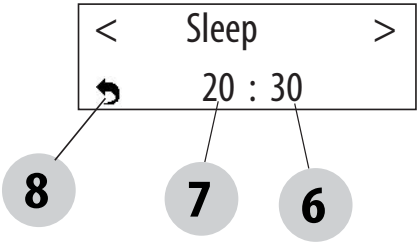

Si le Sleep est activé sur le panneau l'heure s'affiche (image ci-dessus), sinon l'écriture OFF s'affiche (image ci-dessous)

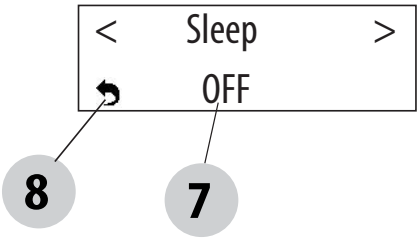

- la touche 6 augmente les minutes
- la touche 6 augmente l'heure
- la touche 6 pour revenir à l'écran principal

Le panneau propose un temps de coupure de 10 minutes après l'heure en cours.

Si j'active la fonction SLEEP avec le TIMER actionné, c'est SLEEP qui a la priorité : la chaudière ne s'éteindra pas à l'heure prévue par le timer mais à l'heure établie par le sleep même si elle est postérieure à l'arrêt prévu par le timer.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

MENU CONFIGURATIONS

Le menu CONFIGURATIONS permet d'agir sur les modalités de fonctionnement de la chaudière: Avec les touches 1 et 4 dans le menu sélectionner la commande CONFIGURATIONS Avec la touche 5 entrer dans le menu configurations et sélectionner l'option que vous souhaitez configurer (voir liste ci-dessous)

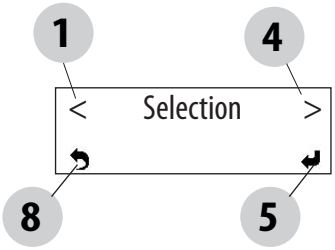

a. Langue.
b. Nettoyage (s'affiche seulement lorsque la chaudière est éteinte).
c. Chargement vis sans fin (s'affiche seulement lorsque la chaudière est éteinte).
d. Tons
e. Thermostat externe (activation).
f. Auto-Éco (activation).
g. (T Arrêt-Eco) (par défaut 10 minutes).
h. T on pompe (par défaut 50°C).
i. Chaudière auxiliaire (défaut active).
j. Recette pellets.
k. Ventilation % tr/min fumées.
l. Puissance maximale (1-5 défaut 5).
m. Test des composants (s'affiche seulement lorsque la chaudière est éteinte).
n. Fonction « ramoneur » (à actionner seulement lorsque la chaudière est allumée, pour vérifier les émissions sur le terrain).
o. Configuration de l'installation (configuration d'usine : installation 02).
p. Saison.
q. Menu technique

REMARQUE : certaines rubriques susmentionnées ne peuvent pas être actionnées dans certaines « configurations de l'installation ».

a - Langue

Avec les touches 1 et 4 dans le menu sélectionner la commande CONFIGURATIONS Avec la touche 5 entrer dans le menu de configuration et sélectionner l'option Langue; puis avec les touches "b" (flèches) modifier la langue parmi celles disponibles, pour confirmer appuyer sur la touche 5 et sur la touche 8 pour revenir à l'écran principal. Les langues disponibles sont : IT/EN/DE/FR/ES/NL/PL/DA/SLO

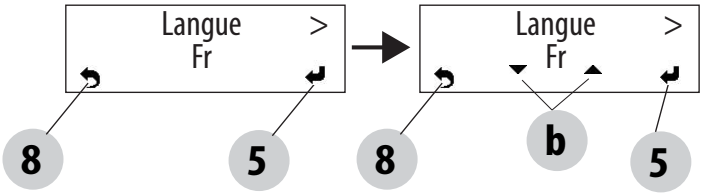

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

b - Nettoyage

Cette fonction peut être activée uniquement avec la chaudière éteinte. Lorsqu'elle est activée, le ventilateur fonctionne à son maximum pour permettre l'extraction de la suie éliminée par les turbolateurs.

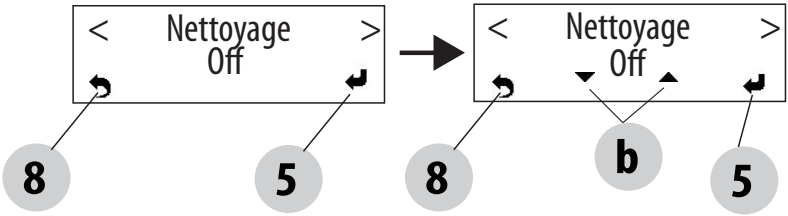

Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option nettoyage; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'activer ou de désactiver la fonction, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

c - Chargement vis sans fin

Cette fonction permet d'effectuer un remplissage du système de chargement des pellets. Activable seulement lorsque la chaudière est éteinte, elle affiche un compte à rebours 180" au terme duquel la vis sans fin s'arrête automatiquement, ainsi qu'en quittant le menu.

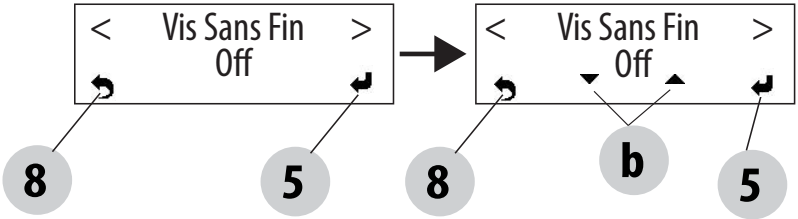

Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option chargement cochlée; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'activer ou de désactiver la fonction, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

d - Tons

Cette fonction est activée par défaut.

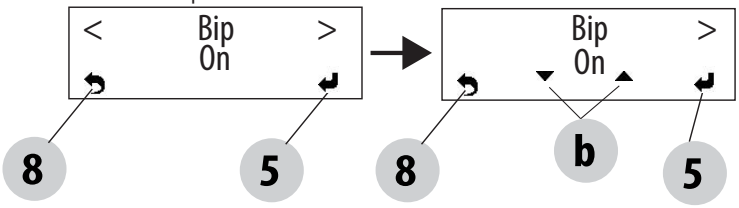

Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option Tons; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'activer ou de désactiver la fonction, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

e - Thermostat externe

THERMOSTAT EXTERNE (non compris avec la chaudière et aux frais de l'usager)

La température de la chaudière peut également être commandée par un thermostat d'ambiance externe. Il est placé dans une position médiane par rapport à la pièce d'installation et il garantit une plus grande correspondance entre la température de chauffage demandée par la chaudière et celle qu'il fournit effectivement. Raccorder les câbles en provenance du thermostat externe aux points 1-2 de la borne présente sur la chaudière. Après avoir raccordé le thermostat, il faut l'actionner.

Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option THERMOSTAT EXTERNE; confirmer avec la touche 5 puis

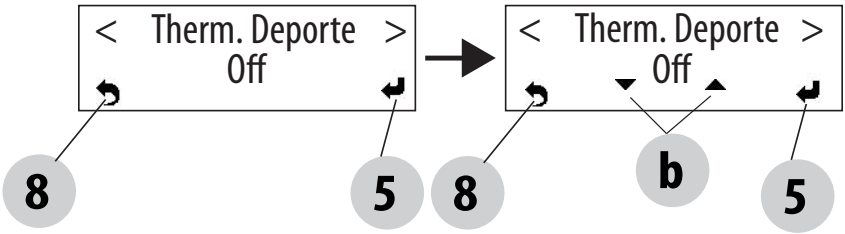

en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'activer ou de désactiver la fonction, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

f - Auto-Eco activation

Si la fonction Auto-Eco est activée, c'est-à-dire en position ON en cas d'absence de demande de chaleur, la chaudière est éteinte; si la fonction Auto-Eco n'est pas activée, c''est-à-dire sur OFF en cas d'absence de demande de chaleur la chaudière fonctionne au minimum

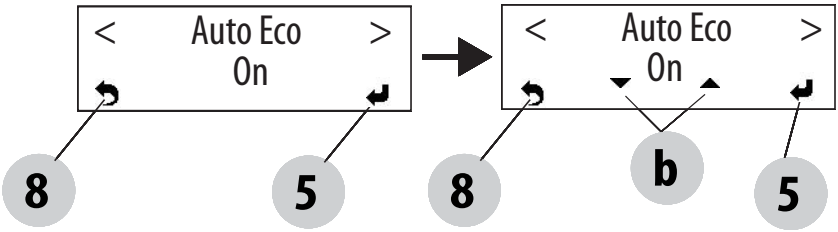

(c'est à dire en puissance P1). Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option Auto Eco; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'activer ou de désactiver la fonction, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

g - t Arrêt Eco

Dans le cas d'Auto-Eco (ON) le "t Éteindre Eco" représente le temps qui s'écoule entre l'absence de demande et l'arrêt effectif de la

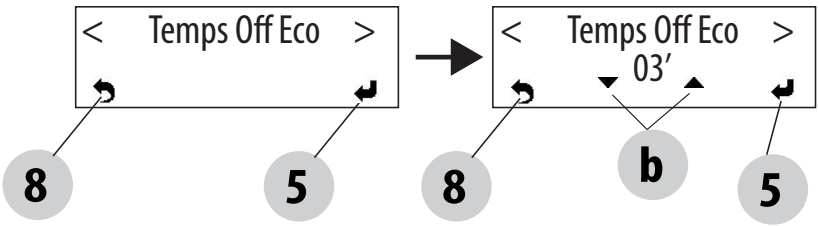

chaudière. Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option t Éteindre Eco; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'activer ou de désactiver la fonction, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

MODE AUTO-ÉCO

Le mode Eco-Auto modifie le comportement de la chaudière en mode automatique, c'est-à-dire:
lorsque la température configurée par l'utilisateur est atteinte (la température est détectée par la sonde placée sur le produit ou à partir d'un thermostat externe) la chaudière module à la puissance 1 pendant une courte période de temps; si la température reste constante ou supérieure à celle configurée la chaudière s'arrête, et si l'environnement est refroidi et nécessite une nouvelle source de chaleur la chaudière se met automatiquement en marche (pas avant une intervalle de temps nécessaire pour refroidir la chaudière).
Cette modalité est conseillée uniquement si le produit fonctionne dans des environnements non isolés ou où la dispersion de chaleur est minime dans le temps, car elle permet d'optimiser la consommation de la chaudière sans gaspiller du carburant.

Pour l'activation de la modalité ''Auto Eco'' et du réglage du temps, voir respectivement le paragraphe "f" et "g".
La procédure d'arrêt d'ÉCO démarre automatiquement lorsque tous les dispositifs de rappel de la puissance prévus par la « configuration installation » sont satisfaits : sonde d'ambiance/thermostat externe (configurations 1-2-3), fluxostat (configuration 2), thermostat/ntc (10 kΩ ß3435) puffer (accumulateur)(configuration 4-5) ou thermostat/ntc (10 kΩ ß3435) bouilleur (configuration 2-3). Si tous les dispositifs présents sont satisfaits, le temps « t arrêt ÉCO » commence à diminuer (d'usine 10 minutes, modifiable dans le menu « Configurations »). Pendant cette phase, l'affichage du panneau est ON avec une alternance de petite flamme et Chrono (si actionné) - Eco actif. Le haut de l'écran affiche les minutes pour indiquer le compte à rebours pour Éco Stop. La flamme va sur P1 et elle y reste jusqu'à la fin du temps « t arrêt Eco » programmé et, si les conditions sont toujours remplies, elle passe à la phase d'arrêt. Le compte de l'arrêt d'ÉCO se met à zéro si l'un des dispositifs redemande de la puissance.
À partir du moment où l'arrêt commence, le panneau affiche : Off - Éco Actif - petite flamme clignotante.
Après avoir atteint les conditions de chaudière à l'arrêt, le panneau indique OFF-ÉCO avec le symbole de la flamme éteint.
Pour le rallumage depuis ECO, les conditions suivantes doivent être remplies simultanément :

- rappel de puissance
  - contact du thermostat externe fermé
  - Température ambiante < Set Ambiant -2 ° C
- 5 minutes après le début de l'arrêt.
- $TH_2O < TSetH_2O$.
- Si c'est l'eau chaude sanitaire (ECS) qui demande de la puissance, les 5 minutes sont ignorées et si besoin est, la chaudière repart.

REMARQUE : En configuration 4 - 5 , le mode Auto Éco est actionné automatiquement. Même lorsqu'en configuration 2-3, la fonction « été » est actionnée, il est habilité automatiquement. Dans les cas qui prévoient qu'il soit actionné, il n'est pas possible de désactiver le mode.

h - T On Pompe (uniquement pour utilisateurs experts)

Cette rubrique permet de régler la température d'activation de la pompe.

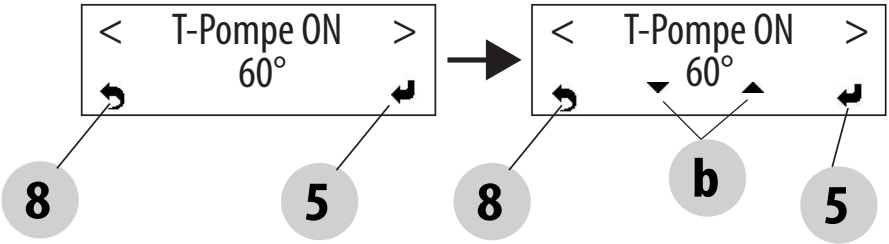

Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner tON pompe; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'activer ou de désactiver la fonction, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

i - Chaudière auxiliaire

Il est nécessaire d'installer un module supplémentaire (en option) pour permettre l'allumage d'une chaudière auxiliaire si la chaudière est éteinte ou en alarme. Les configurations par défaut prévoient que cette fonction soit désactivée (Absente), si cela est nécessaire il est possible de l'activer (Présente) en entrant dans le menu configurations avec la touche 5 et en sélectionnant l'option Chaudière auxiliaire; confirmer avec la touche 5 puis avec les touches "b" (flèches) pour activer/désactiver (Absente/Présente) la fonction, confirmer avec la

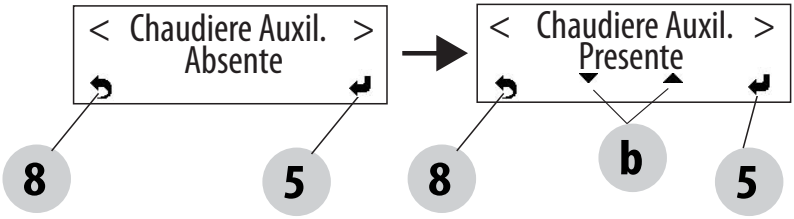

touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour revenir au menu principal.

l - Recette Pellets

Cette fonction sert à adapter la chaudière aux pellets utilisés. En effet, vu que le marché propose de nombreux types de pellets, le fonctionnement de la chaudière varie beaucoup en fonction de la qualité du combustible. Si les pellets ont tendance à s'encrasser dans le brasier à cause d'une surcharge de combustible ou si la flamme est toujours trop élevée même aux faibles puissances et, vice-versa si la flamme est faible, il est possible d'augmenter/diminuer l'apport des pellets dans le brasier :
les valeurs disponibles sont :
Diminution de 30 % par rapport au paramètre d'usine.
Diminution de 20% par rapport au paramètre d'usine.
Diminution de 10% par rapport au paramètre d'usine.
0 = Aucune variation.

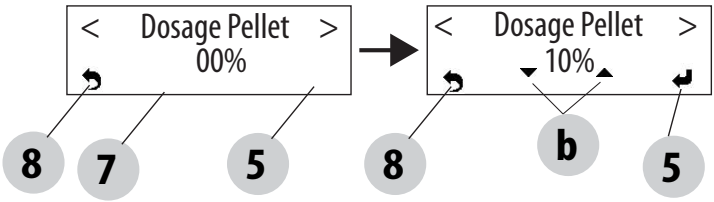

Augmentation de 10 % par rapport au paramètre d'usine.
Augmentation de 20% par rapport au paramètre d'usine.
Augmentation de 30% par rapport au paramètre d'usine.
Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option Recette Pellet; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'augmenter ou de diminuer le %, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

m - Ventilation % tr/min fumées.

Si l'installation présente des difficultés pour l'évacuation des fumées (absence de tirage ou même une pression dans le conduit), il est possible d'augmenter la vitesse d'expulsion des fumées et des cendres. Cette modification permet de résoudre aussi, de façon optimale, tous les problèmes possibles d'obstruction de pellets dans le brasier et de formation de dépôts sur le fond du brasier qui se produisent à cause des combustibles de mauvaise qualité ou qui produisent trop de cendres. Les valeurs disponibles vont de - 30 % à +50 % avec des variations de 10 % à la fois. La variation négative peut servir si la flamme est trop basse.
Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option Var.rpm Fumées; confirmer avec la touche 5 puis en

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

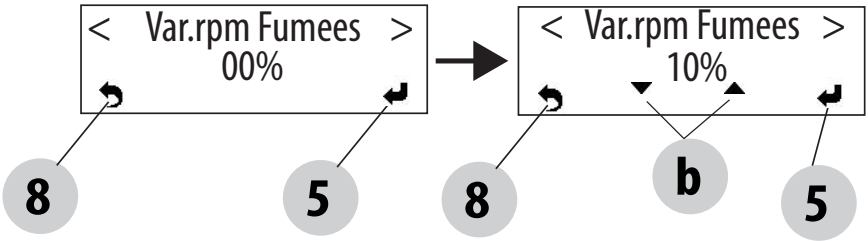

appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'augmenter ou de diminuer le %, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

n - Puissance maximale (uniquement pour utilisateurs experts)

Elle permet de fixer la limite maximale de la puissance de la flamme à laquelle la chaudière peut opérer pour atteindre la température imposée. Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option Puissance maximale; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible de modifier la puissance de 01 à 05, confirmer avec la touche 5 et appuyer

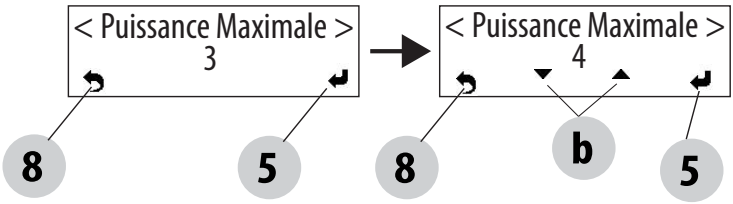

sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

o - Test composants (uniquement avec la chaudière éteinte)

Il peut s'effectuer seulement lorsque la chaudière est éteinte. Il permet de sélectionner les composants à tester :

- **Bougie de préchauffage :** elle est allumée pendant une durée fixe de 1 minute durant laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.
- **Vis sans fin :** elle est alimentée pendant une durée fixe de 1 minute durant laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.
- **Aspirateur de fumées**: il est activé à 2500 rpm pour une durée fixe d'1 minute au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.
- **Échangeur (test non disponible pour la chaudière**: il permet de faire le test en V5 pour une durée fixe d'1 minute au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.
- **Pompe :** elle est activée pendant une durée fixe de 10 secondes durant lesquelles le panneau affiche le compte à rebours.
- **3 voies**: la vanne à 3 voies est activée pour une durée fixe d'1 minute au cours de laquelle le panneau affiche les secondes du compte à rebours.

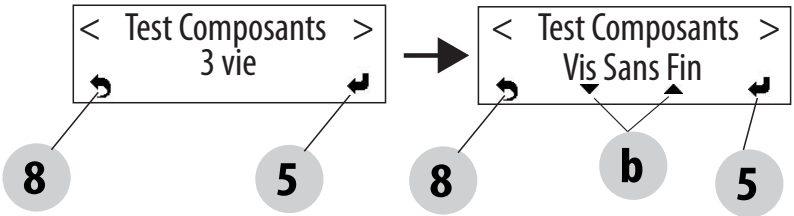

Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option Test des composants; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible de sélectionner le test à effectuer, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

p - Fonction "ramoneur" (uniquement pour les agents de maintenance)

Cette fonction ne peut être actionnée que lorsque la chaudière est allumée et qu'elle est en distribution de puissance et force de fonctionnement en réchauffement avec les paramètres P5, avec ventilateur (si présent) en V5. Toutes les corrections éventuelles doivent être entendues en pourcentage de charge/ventilation fumées. La durée de cet état est de 20 minutes, le panneau affiche le compte à rebours. Durant cet intervalle, ne pas écouter les éventuels thermostat/accumulateur/point de consigne d'ambiance/ point de consigne H_2O, seul l'arrêt de sécurité reste actif à 85°C. À tout moment le technicien peut interrompre cette phase au moyen d'une pression rapide

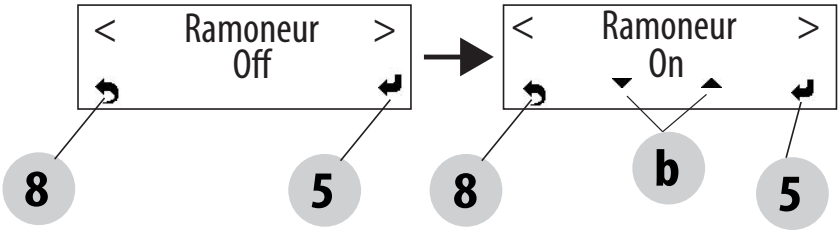

de la touche on/off.

Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option RAMONAGE; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible d'activer ou de désactiver (OFF par défaut) la fonction, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

Configuration SET température

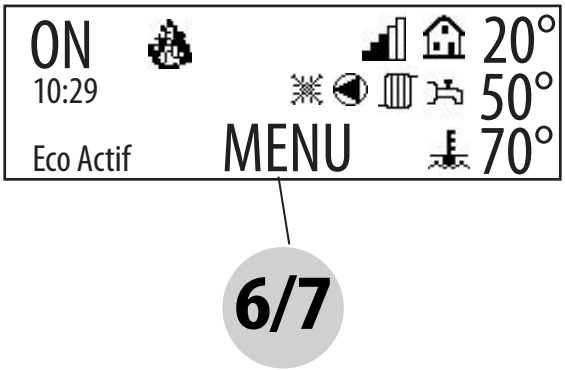

	TEMPÉRATURE AMBIANTE
	HIVER
	ÉTÉ
	CHAUFFAGE
	POMPE
	PUISSANCE
	SANITAIRE
	TEMPÉRATURE

En touchant l'écran sur le côté droit, c'est-à-dire sur les touches 4/5, il est impossible de configurer les différents set de température en fonction du type de configuration de l'installation choisie.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

La température écrite en petits caractères sur l'écran indique la valeur lue par la sonde alors que la valeur écrite en grands caractères représente la température configurée (SET). Les icônes représentent les vraies valeurs de SET disponibles

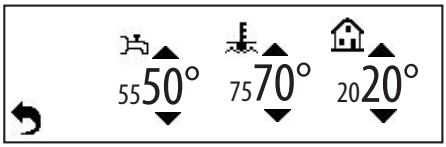

SET 1
RÉGLAGE ECS
SET ENVIRONNEMENT AMBIANT
SET EAU

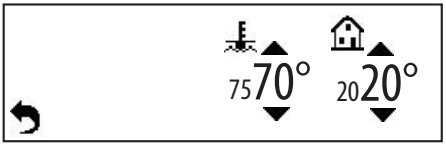

SET 2
SET ENVIRONNEMENT AMBIANT
SET EAU

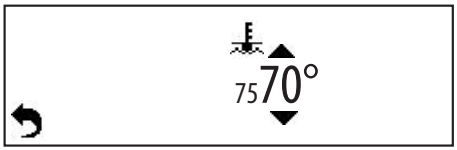

SET 3
SET EAU

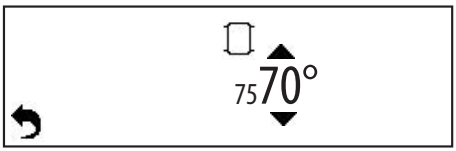

SET 4
SET PUFFER

Sur l'écran il est possible de visualiser jusqu'à trois configurations de SET, si le ventilateur (SET7) est prévu, par exemple, il faut appuyer sur 1 et accéder à l'écran suivant.

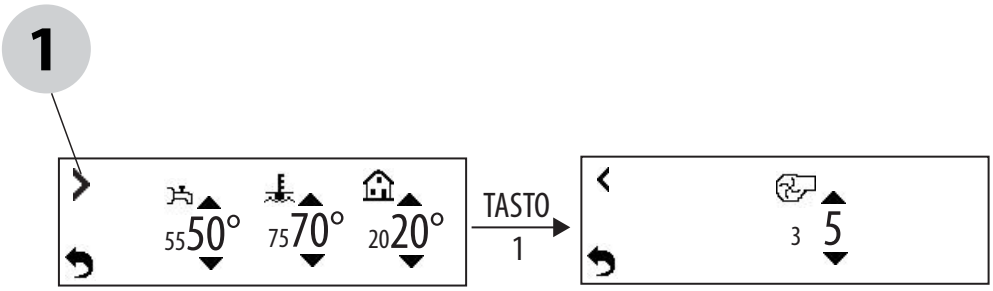

SET 6

SET 7
SET VENTILATEUR AMBIANT (NON PRÉSENT DANS LA CHAUDIÈRE)

Avec les touches 2/3/4 on augmente la valeur
Avec les touches 5/6/7 on diminue la valeur
Avec la touche 8 on revient à l'écran principal

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

q - Configuration installation

Avec les touches 1 et 4 dans le menu sélectionner la commande CONFIGURATIONS Avec la touche 5 entrer dans le menu configurations et sélectionner l'option Config.Installation

L'affichage de la température ambiante ou de l'état du thermostat externe dépend de la valeur du paramètre "therm. EXT".

CONFIGURATION 1

CONFIGURATION 2

TEMPÉRATURE AMBIANTE
OU ÉTAT DU THERMOSTAT EXTERNE
ÉTAT CONTACT ACS
TEMPÉRATURE SONDE EAU

CONFIGURATION 3

TEMPÉRATURE AMBIANTE
OU ÉTAT DU THERMOSTAT EXTERNE
TEMPÉRATURE SONDE EAU

CONFIGURATION 4

ÉTAT THERMOSTAT PUFFER

TEMPÉRATURE SONDE EAU

CONFIGURATION 5

TEMPÉRATURE PUFFER

TEMPÉRATURE SONDE EAU

Pour les configurations 1-2-3

Icône clignotante si une demande de chaleur de réchauffement se produit, sinon elle ne s'affiche pas

Icône clignotante si une demande de chaleur de réchauffement du sanitaire se produit

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

r - Saison

Dans les configurations 2 et 3, en habilitant la fonction « été », la déviation de la vanne à 3 voies est inhibée vers l'installation de chauffage afin d'éviter que les radiateurs ne se réchauffent, donc le flux est toujours dirigé vers l'eau chaude sanitaire (ECS).
En activant l'option « été », la fonction auto-éco (non désactivable) est habilitée automatiquement. La sonde d'ambiance /thermostat externe ne doivent pas être écoutés.

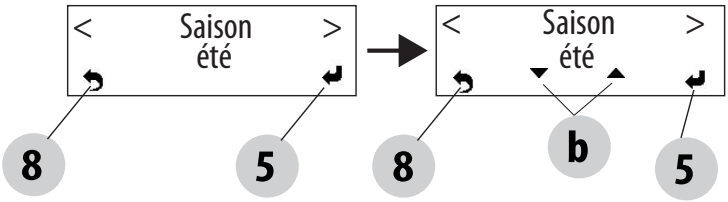

Avec les touches 1 et 4 dans le menu sélectionner la commande CONFIGURATIONS Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option Saison; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible de sélectionner été/hiver, confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.

s - Menu technique

Pour accéder au menu technique, appeler un centre d'assistance car il faut un mot de passe pour entrer.

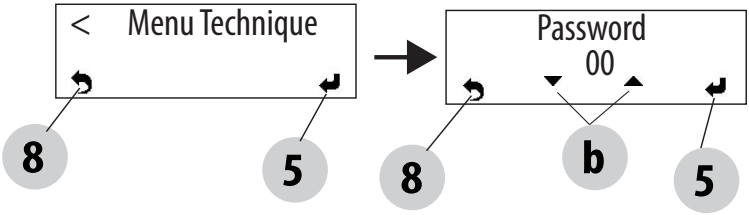

Avec la touche 5 entrer dans le menu des configurations et sélectionner l'option Menu technique; confirmer avec la touche 5 puis en appuyant sur les touches "b" (flèches) il est possible de saisir le mot de passe (exemple dans la figure 00), confirmer avec la touche 5 et appuyer sur la touche 8 pour retourner à l'écran principal.
Les paramètres techniques modifiables sont: "Type de Produit", "Service, "Paramètres", "Mémoires des compteurs" , "Activation du ventilateur" et "Données puffer".

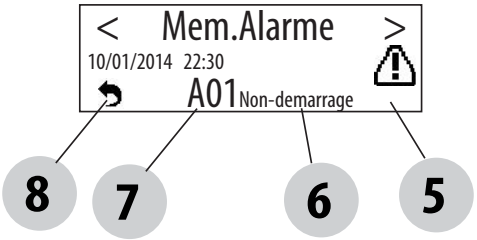

EXEMPLE DE MÉMOIRES DES COMPTEURS

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

MENU INFO

Avec la touche 5 entrer dans le menu de configuration et sélectionner l'option INFO; avec la touche 5 accéder au SOUS-MENU.

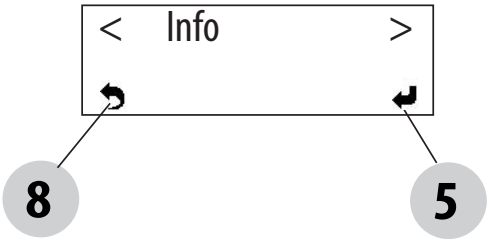

les paramètres disponibles sont : (Info-type de produit - Version Fw - fonc. heure - n.allumages- Charge cochlée - Rpm Aspirateur- Tension échangeur- Flamme - T fumées).

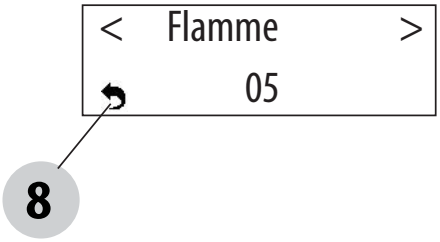

TYPE ÉCRAN

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

CONFIGURATIONS DE L'INSTALLATION

Au moment de l'installation, le produit doit être configuré en fonction du type de l'installation en sélectionnant le paramètre prévu à cet effet dans le menu « CONFIGURATIONS » .
Il y a 5 configurations possibles, comme décrit ci-dessous :

Configuration	Description
1	Gestion de la température ambiante au moyen d'une sonde présente sur la chaudière ou en activant le thermostat ambiant externe.
2	2.1 Gestion de la température ambiante au moyen d'une sonde présente sur la chaudière ou en activant le thermostat ambiant externe; production ACS instantanée avec échangeur à plaques CONFIGURATION PAR DÉFAUT
	2.2 Gestion de la température ambiante au moyen d'une sonde présente sur la chaudière ou en activant le thermostat ambiant externe; production ACS pour bouilloire d'accumulation avec thermostat (en option)
3	Gestion température d'ambiance au moyen d'une sonde sur la chaudière en habilitant un thermostat d'ambiance externe ; production eau chaude sanitaire avec sonde ntc (10 kΩ ß3435).
4	Gestion puffer externe commandé par thermostat.
5	Gestion puffer externe commandé par sonde ntc (10 kΩ ß3435).

CONFIGURATION 1

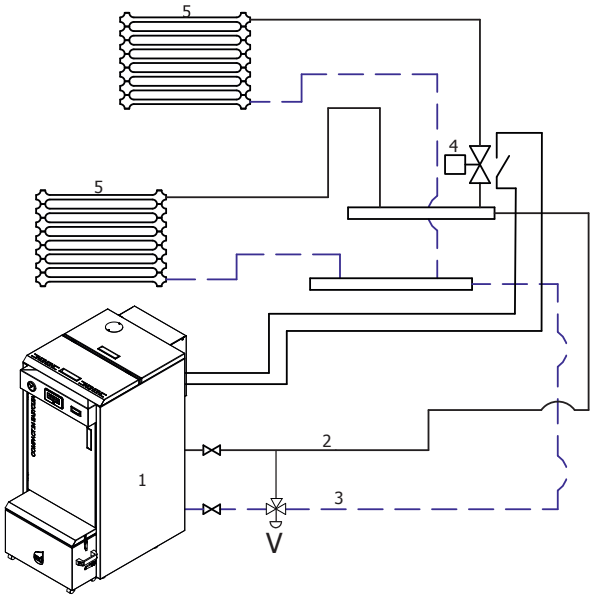

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

CONFIGURATION 2.1 (CONFIGURATION D'USINE)

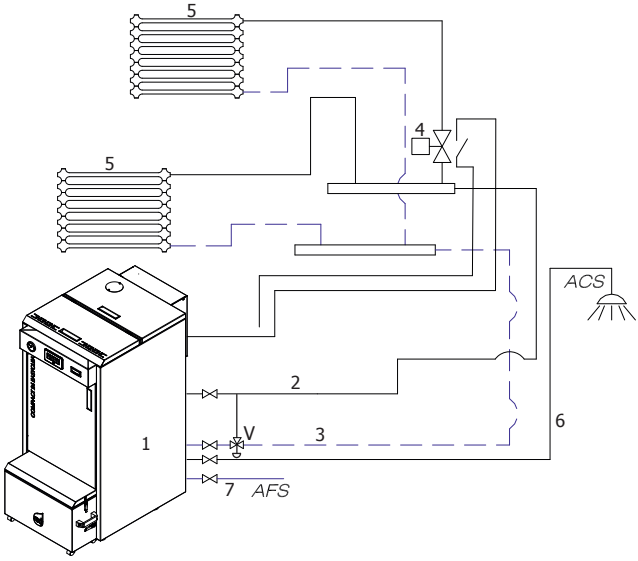

CONFIGURATION 2.2

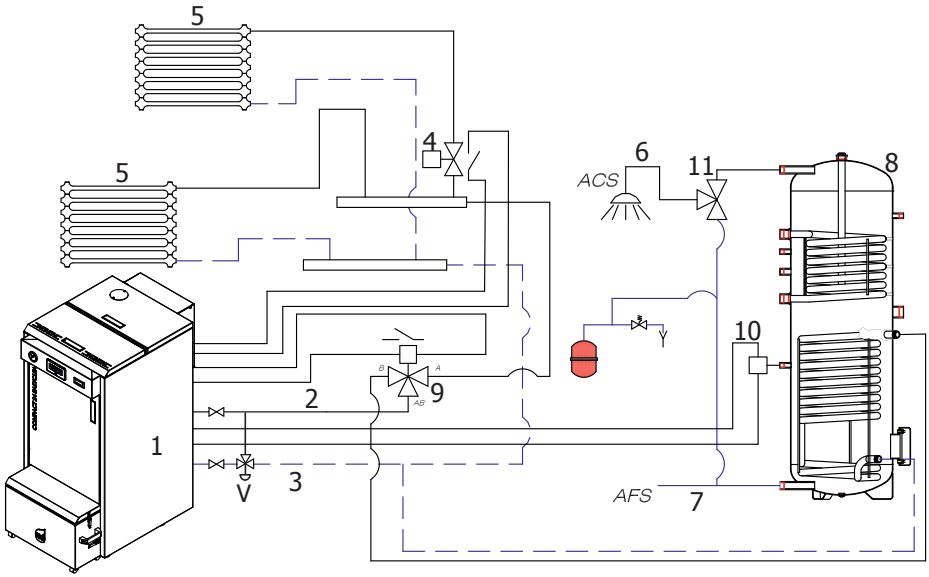

CONFIGURATION 3

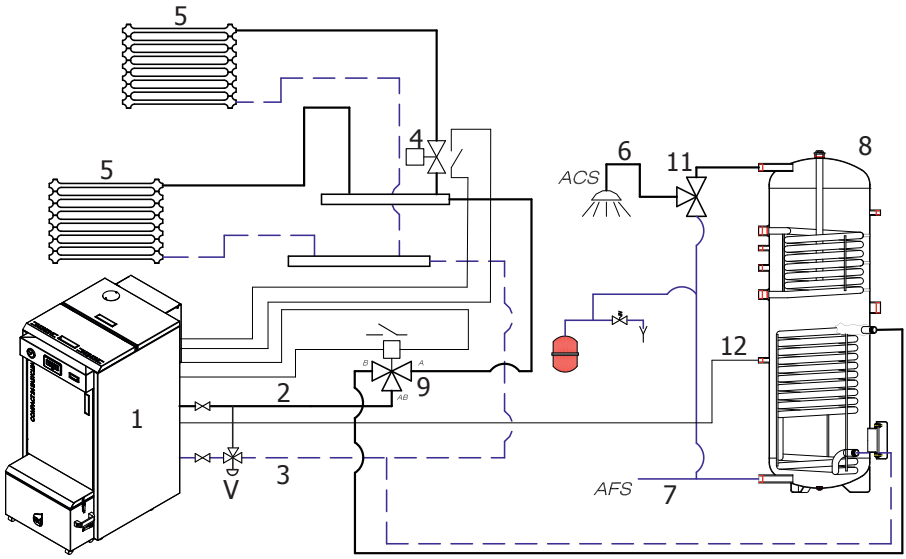

CONFIGURATION 4

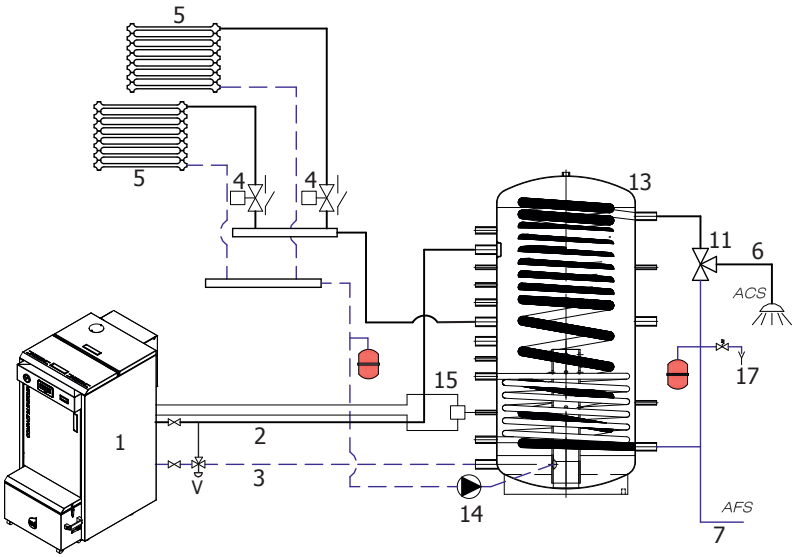

CONFIGURATION 5

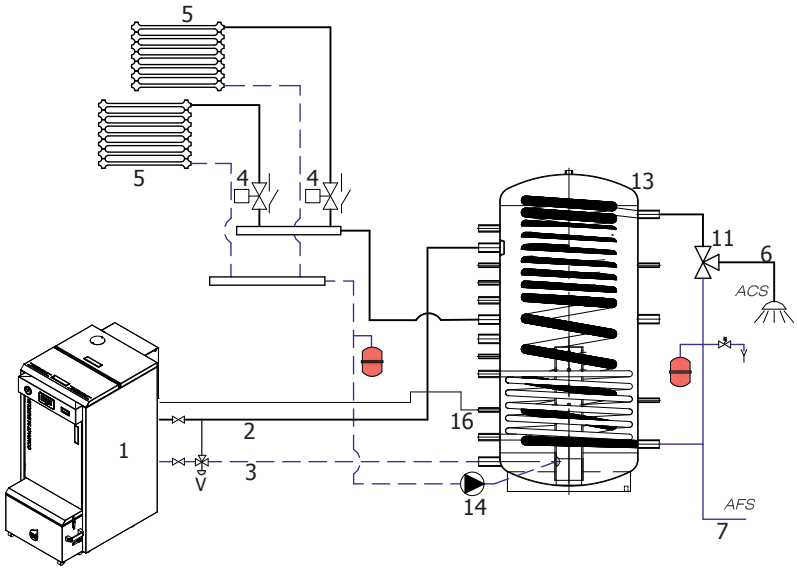

1	COMPACT
2	REFOULEMENT CHAUFFAGE
3	RETOUR CHAUFFAGE
4	VANNE DE ZONE
5	CORPS CHAUFFANTS
6	EAU CHAUDE SANITAIRE
7	EAU FROIDE SANITAIRE
8	BOUILLEUR EAU SANITAIRE
9	VANNE DE DÉVIATION
10	THERMOSTAT BOUILLEUR
11	VANNE DE MÉLANGE THERMOSTATIQUE
12	SONDE NTC 10 kΩ β3434 EAU SANITAIRE
13	PUFFER CHAUFFAGE
14	CIRCULATEUR INSTALLATION CHAUFFAGE
15	THERMOSTAT PUFFER
16	SONDE NTC 10 kΩ β3434 PUFFER
17	VANNE DE SÉCURITÉ
V	VANNE ANTI-CONDENSATION

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

SYSTÈME D'ÉVACUATION DE LA CENDRE (ACTIONNEMENT DE LA COCHLÉE POUR LE NETTOYAGE AUTOMATIQUE DES CENDRES)

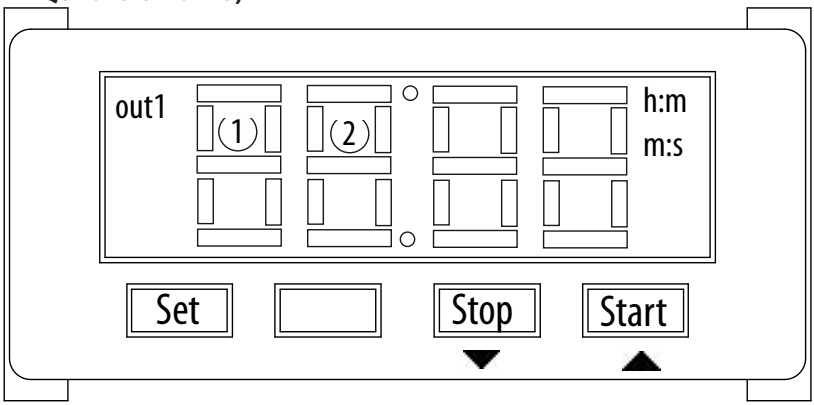

1	SI IL EST ALLUMÉ LE COMPTAGE DU TEMPS ÉTABLI SERA EN COURS DE FONCTIONNEMENT, CE QUI SIGNIFIE QUE LA FONCTION DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE EST ACTIVÉE Temps configuré par défaut 5' (paramètre modifiable de 5' à 0')
2	TEMPS D'ATTENTE ENTRE UN NETTOYAGE ET L'AUTRE HEURES/MINUTES Temps configuré par défaut 1h30' (paramètre modifiable de 1h30' à 0')
SET	CONFIRMER
STOP	DÉSACTIVE MANUELLEMENT LA FONCTION DE NETTOYAGE
DÉMARRAGE	ACTIVE MANUELLEMENT LA FONCTION DE NETTOYAGE
OUT1	LED 1 ALLUMÉE SI LA FONCTION DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE EST ACTIVÉE

Le système d'évacuation de la cendre démarre automatiquement après le chauffage de la chaudière suite à un allumage ; il se désactive après le refroidissement suite à un arrêt.

L'écran est alimenté quand la chaudière est allumée. Le système de nettoyage automatique des cendres s'active immédiatement avec les valeurs par défaut configurées.

Si cela est nécessaire l'utilisateur peut modifier les valeurs dans les fourchettes disponibles (voir tableau ci-dessus)

Pour la modification éventuelle, procéder de la façon suivante :

- appuyer sur STOP pour bloquer le comptage en cours
- appuyer sur SET l'icône (1) s'allume, la valeur par défaut s'affiche (dans ce cas 5'), modifier la valeur en appuyant sur les touches avec les flèches (en correspondance avec Stop et Démarrer)
- Appuyer sur SET pour confirmer.
- à ce stade la touche (2) s'allume et montre la valeur par défaut (dans ce cas 1h30) modifier la valeur en appuyant sur les touches avec les flèches (en correspondance Stop et Démarrer)
- Appuyer sur SET pour confirmer.
- appuyer sur DÉMARRER pour commencer un nouveau comptage pour le nettoyage automatique

Attention!! si une interruption de courant devait se produire lors de la nouvelle alimentation de la chaudière le panneau émet un bip et redémarre avec le comptage du temps pour le nettoyage.

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

SCHÉMA ÉLECTRIQUE DU TIMER (SYSTÈME D'ÉVACUATION DE LA CENDRE)

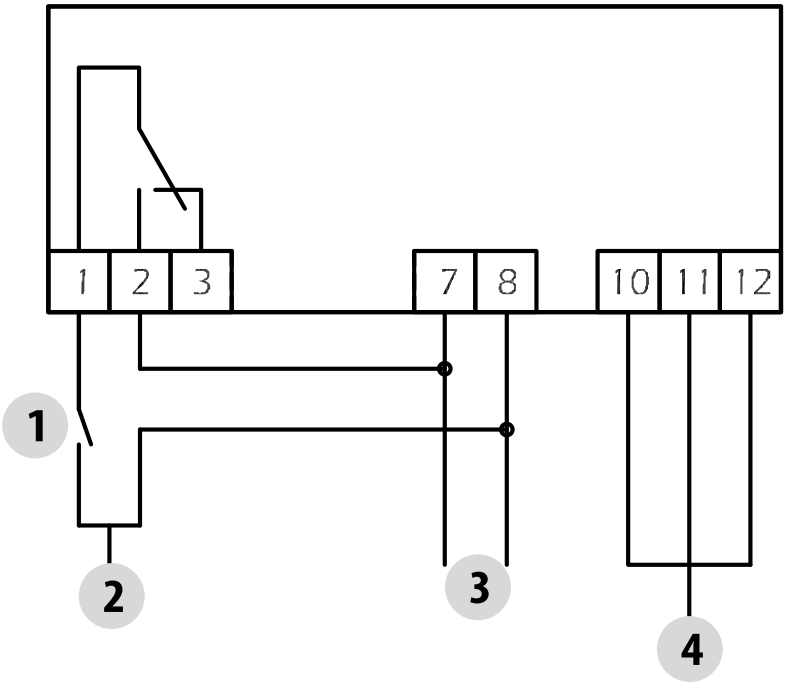

1	INTERRUPTEUR SÉCURITÉ PELLET TROLLEY
2	MOTEURS NETTOYAGE CENDRE
3	ALIMENTATION 230 v AC
4	THERMOSTAT ACTIONNEMENT AUTOMATIQUE

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

MODE DE FONCTIONNEMENT

La modalité de fonctionnement du poêle hydro est seulement automatique (la modalité manuelle n'est pas prévue). La modulation de la flamme est gérée selon la ''Configuration dispositif'' par la sonde ambiante placée sur l'arrière de l'appareil (voir dessin), par le thermostat externe, par la température de l'eau dans la chaudière ou par les sondes NTC.

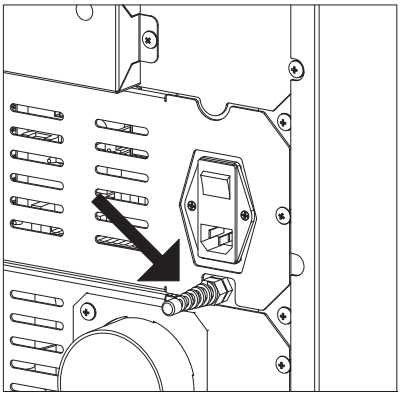

BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

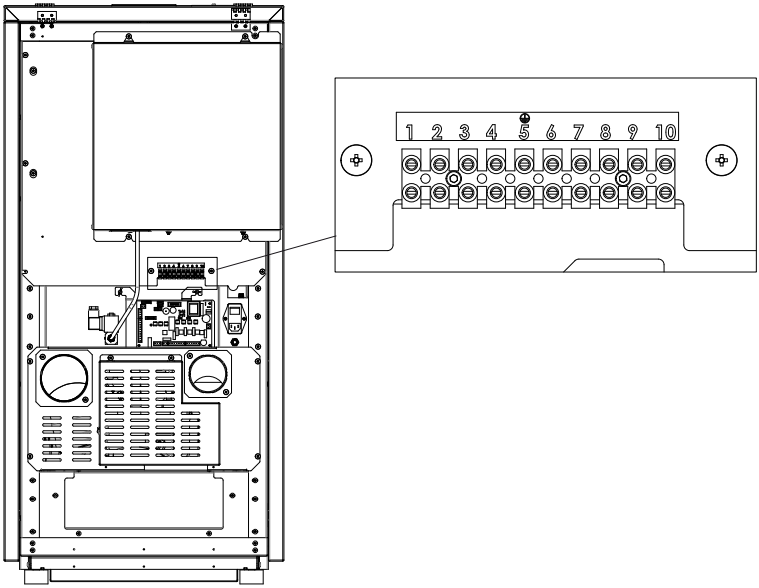

CONTACTS À BORNE	
POS.1-2 THERMOSTAT EXTERNE/THERMOSTAT PUFFER	POS.8 NEUTRE VANNE À TROIS VOIES
POS.3-4 SONDE PUFFER/BOUILLEUR	POS.9 PHASE VANNE À TROIS VOIES (sanitaire)
POS.5 MISE À LA TERRE	POS.10 PHASE VANNE À TROIS VOIES (chauffage)
POS.6-7 CHAUDIÈRE SUPPLÉMENTAIRE	

12-RUBRIQUES DU MENU ET FONCTIONNEMENT

ALLUMAGE

Appuyer sur la touche **1** (OFF) pendant quelques secondes ; l'affichage sur le panneau montrera un ON avec une flamme qui clignote. Quand la flamme cesse de clignoter, la chaudière a atteint la condition de fonctionnement pour la « fourniture de puissance ».
La température ambiante par défaut est de 20 ° C, si vous souhaitez la modifier, agir comme décrit dans le menu réglages SET TEMPÉRATURES, agir de la même façon pour configurer la température de l'eau de chauffage et la vitesse du ventilateur ambiant. Pour activer un éventuel thermostat externe, voir le paragraphe spécifique.

FOURNITURE DE PUISSANCE

À la fin de la phase d'allumage, le panneau affiche ON avec une flamme fixeau niveau 3 . La modulation suivante de la flamme vers des puissances inférieures ou supérieures est gérée de façon autonome selon la réalisation des températures prévues dans la « Configuration installation ».

13-DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET ALARMES

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Le produit est livré avec les dispositifs de sécurité suivants :

PRESSOSTAT
Il contrôle la pression dans le conduit de fumée. Il s'occupe de bloquer la vis sans fin de chargement des pellets si l'évacuation est bouchée ou s'il y a des contre-pressions importantes. (vent)

SONDE DE LA TEMPÉRATURE DES FUMÉES
Elle relève la température des fumées en permettant le démarrage ou bien en arrêtant le produit lorsque la température des fumées descend en-dessous de la valeur configurée.

THERMOSTAT À CONTACT DANS LE RÉSERVOIR COMBUSTIBLE
Si la température dépasse la valeur de sécurité réglée, il arrête immédiatement le fonctionnement de la chaudière.

THERMOSTAT À CONTACT DANS LA CHAUDIÈRE
Si la température dépasse la valeur de sécurité réglée, il arrête immédiatement le fonctionnement de la chaudière.

SONDE DE TEMPÉRATURE DE L'EAU
Si la température de l'eau s'approche de la température de blocage (85 °C), la sonde impose à la chaudière d'exécuter l'arrêt automatique « OFF stand-by ».

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE
La chaudière est protégée des violents écarts de courant par un fusible général qui se trouve dans le petit panneau de contrôle placé à l'arrière de la chaudière. D'autres fusibles pour la protection des cartes électroniques sont situés sur celles-ci.

VENTILATEUR FUMÉES
Si le ventilateur s'arrête, la carte électronique bloque rapidement la fourniture de pellets et le message d'alarme s'affiche.

MOTORÉDUCTEUR
Si le moto-réducteur s'arrête, la chaudière continue à fonctionner jusqu'à ce que la flamme s'éteigne à cause du manque de combustible et jusqu'à ce qu'elle atteigne le niveau minimum de refroidissement.

PANNE TEMPORAIRE DE COURANT
Si l'absence de tension électrique est inférieure à 10 secondes, la chaudière revient à l'état de fonctionnement précédent ; si elle est supérieure à 10 secondes, elle effectue un cycle de refroidissement/rallumage.

PANNE D'ALLUMAGE
Si durant la phase d'allumage, aucune flamme ne se développe, la chaudière se met en alarme.

FONCTION ANTIGEL
Si la sonde introduite à l'intérieur de la chaudière relève une température de l'eau inférieure à 5 °C, la pompe de circulation s'active automatiquement pour éviter que le dispositif ne gèle.

FONCTION ANTIBLOCAGE POMPE
Si la pompe reste inactive pendant un long moment, elle est activée à intervalles périodiques pendant quelques secondes pour éviter qu'elle ne se bloque.

INTERRUPTEUR (Microswitch) SUR LE CHARRIOT (Trolley)
L'interrupteur interrompt l'actionnement du système de nettoyage

INTERRUPTEUR (Microswitch) SUR LA PORTE FEU
L'interrupteur interrompt l'actionnement du système de nettoyage du compresseur.

13-DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET ALARMES

IL EST INTERDIT DE MANIPULER LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.
Si le produit N'EST PAS utilisé comme indiqué dans le présent manuel d'instructions, le fabricant décline toute responsabilité pour les éventuels dommages aux personnes et aux biens. Il décline également toute responsabilité pour les dommages corporels ou matériels causés par le non respect de toutes les règles du manuel. De plus,

- ***adopter toutes les mesures et / ou précautions nécessaires pour la réalisation des travaux d'entretien, de nettoyage et de réparation.***
- ***Ne pas manipuler les dispositifs de sécurité.***
- ***Ne pas enlever les dispositifs de sécurité.***
- ***Raccorder le produit à un système d'évacuation des fumées efficace.***
- ***Contrôler au préalable que la pièce où le poêle sera installé soit aérée de manière appropriée.***

C'est seulement après avoir supprimé la cause qui a provoqué l'intervention du système de sécurité, qu'il est possible d'allumer le produit en rétablissant ainsi le fonctionnement automatique de la sonde. Pour comprendre de quelle anomalie il s'agit, consulter ce manuel qui explique comment intervenir en fonction du message d'alarme que le produit expose.

13-DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET ALARMES

SIGNALISATIONS DES ALARMES

A01=code alarme
Allumage absent = description de l'alarme
10/01/2014 22:30 = heure et date de l'alarme
Nettoyer le brasier et remplir le réservoir = description de la solution pour éliminer l'alarme

Lorsqu'une condition de fonctionnement autre que celle prévue pour le fonctionnement régulier de la chaudière se produit, il y a une condition d'alarme.
Le panneau de contrôle donne des informations sur les raisons de l'alarme en cours. Le signal sonore n'est pas prévu uniquement pour les alarmes A01-A02 afin de ne pas déranger l'utilisateur pendant la nuit s'il manque des pellets dans le réservoir.

Signalisation panneau	Type de problème	Solution
A01	Défaut d'allumage du feu.	Contrôler la propreté du brasier/le niveau des pellets dans le réservoir.
A02	Extinction anormale du feu.	Contrôler le niveau des pellets dans le réservoir.
A03 **Alarme thermostats**	La température du réservoir des pellets ou la température de l'eau dépasse le seuil de sécurité prévu.	Attendre la fin de la phase de refroidissement, annuler l'alarme et rallumer la chaudière en plaçant le chargement du combustible au minimum (menu CONFIGURATIONS - Recette pellets) Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance. Vérifier si le ventilateur ambiant fonctionne correctement (si présent).
A04	Surchauffe des fumées.	Le seuil des fumées configuré a été dépassé. Réduire le chargement des pellets (menu CONFIGURATIONS-Recette pellets)
A05 **Alarme pressostat**	Intervention du pressostat fumées ou pression de l'eau insuffisante.	Vérifier les obstructions de la cheminée /ouverture de la porte ou la pression du dispositif hydraulique.
A08	Fonctionnement anormal du ventilateur fumées.	Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.
A09	Panne de la sonde des fumées.	Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.
A19	Sonde de l'eau en panne.	Sonde de l'eau détachée/interrompue/défectueuse/ non reconnue.
A20	Alarme sonde puffer.	Sonde de la pompe détachée/interrompue/ défectueuse/non reconnue.
Service	Avis de maintenance périodique (non bloquant).	A l'allumage, lorsque cet écrit clignotant apparaît, cela signifie que les heures de fonctionnement préétablies avant la maintenance sont échues. Appeler le centre d'assistance.

13-DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET ALARMES

REMISE À ZÉRO DE L'ALARME

Pour remettre l'alarme à zéro, il faut appuyer sur la touche 8 (Reset). La chaudière procède à une vérification pour déterminer si la cause de l'alarme persiste ou pas.
Dans le premier cas, l'alarme s'affichera de nouveau, dans le second cas, elle se placera sur OFF.
Si l'alarme persiste, contacter le centre d'assistance.

ARRÊT NORMAL (sur le panneau : OFF avec flamme clignotante)

Si vous appuyez sur le bouton d'arrêt ou s'il y a un signal d'alarme, la chaudière entre dans la phase d'arrêt thermique qui prévoit l'exécution automatique des phases suivantes :

- elle cesse le chargement des pellets.
- Le ventilateur des fumées se configure au maximum et il y reste pour une durée fixe de 10 minutes, après quoi, si la T fumées a chuté en dessous du seuil d'arrêt, il s'éteint définitivement, sinon il se configure à la vitesse minimale jusqu'à atteindre ce seuil pour s'éteindre ensuite.
- Si la chaudière s'est éteinte régulièrement, mais à cause de l'inertie thermique, la température des fumées dépasse à nouveau le seuil, la phase d'arrêt redémarre à la vitesse la plus basse jusqu'à ce que la température redescende.

BLACKOUT AVEC LA CHAUDIÈRE ALLUMÉE

En cas de panne de courant (BLACKOUT), la chaudière se comporte de la façon suivante :

- Blackout inférieur à 10": elle reprend le fonctionnement en cours ;
- S'il y a une perte d'alimentation supérieure à 10 secondes avec la chaudière allumée ou en phase d'allumage, lorsqu'elle est alimentée à nouveau, elle revient à son état de fonctionnement précédent, en suivant la procédure suivante :

1. Elle effectue un refroidissement en actionnant l'extracteur des fumées au minimum pendant 10 minutes et elle passe au point suivant ;
2. elle reporte la chaudière dans la condition de fonctionnement qui précédait le blackout.

Au cours de la phase 1, le panneau affiche ON BLACK OUT.
Durant la phase 2, le panneau affiche Allumage.
Durant les phases 1, si la chaudière reçoit des commandes à partir du panneau et donc effectuées manuellement par l'utilisateur, la chaudière cesse alors d'effectuer l'état de récupération du blackout et elle procède à un allumage ou à un arrêt comme requis par la commande.

BLACKOUT SUPÉRIEUR À 10 MINUTES AVEC CHAUDIÈRE EN PHASE D'ARRÊT

S'il y a une perte d'alimentation SUPÉRIEURE À 10 MINUTES avec la chaudière en phase d'arrêt, lorsque la chaudière est alimentée à nouveau, elle repart en mode d'arrêt même si la température des fumées, dans l'intervalle, a chuté en dessous de 45 °C. Cette dernière phase peut être évitée en appuyant sur la touche 1 (esc) (passe en allumage) et en rappuyant sur la touche (reconnaît que la chaudière est éteinte).

14-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Parties électriques sous tension : mettre le produit sous tension uniquement quand son assemblage est terminé.

NETTOYAGES QUOTIDIENS OU HEBDOMADAIRES PAR L'UTILISATEUR

Si le nombre de pellets dans le réservoir n'est pas suffisant, il pourrait y avoir une accumulation de granulés dans le brasier; il faut toujours vider le brasier de ce types de résidus.
Vérifier tous les 15 jours l'état de votre brasier.
Le système de nettoyage automatique évite de devoir vider le brasier; toutefois, en présence de pellets avec des beaucoup de résidus de cendres ce système peut ne pas être suffisant.
Nous conseillons donc d'adapter les vérifications au type de combustible que vous utilisez. Mcz conseille d'utiliser des pellets de classe A1 avec résidus de cendres inférieurs à 0,7%

SE RAPPELER QUE SEUL UN BRASIER PLACÉ ET NETTOYÉ CORRECTEMENT PEUT GARANTIR UN BON ALLUMAGE ET UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE VOTRE CHAUDIÈRE À PELLETS.

Pour un nettoyage efficace du brasier, il faut l'extraire complètement de son logement et nettoyer à fond tous les trous et la grille placée sur le fond.
En utilisant des pellets de bonne qualité, il suffit généralement d'utiliser un pinceau pour reporter le composant dans des conditions optimales de fonctionnement sinon, en présence d'encrassements difficiles, se servir de l'outil en acier pour libérer les trous.

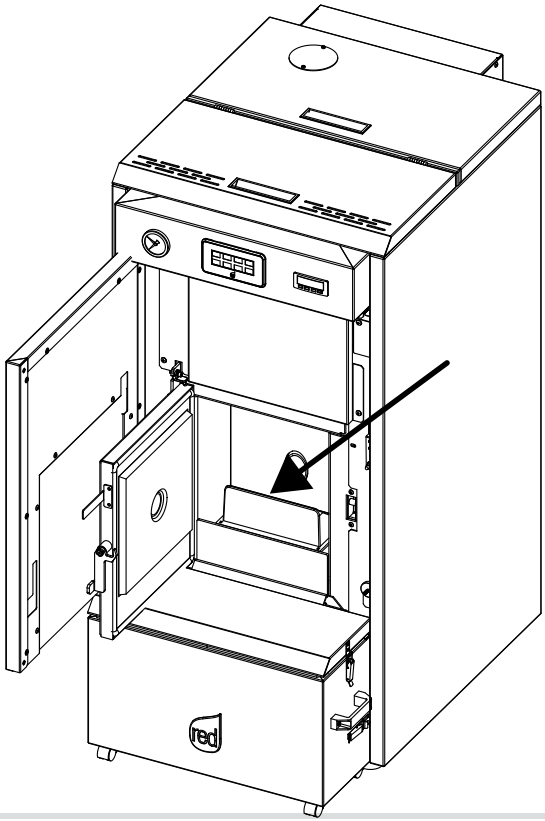

14-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

NETTOYAGE DU CHARRIOT

Red conseille de vérifier tous les 15 jours le niveau de la cendre à l'intérieur du trolley quand la chaudière est éteinte, dans tous les cas, vider le récipient tous les deux mois (*) d'utilisation.

Pour effectuer ce contrôle suivre les indications suivantes:

- Éteindre la chaudière
- décrocher le charriot de la chaudière avec les deux leviers latéraux

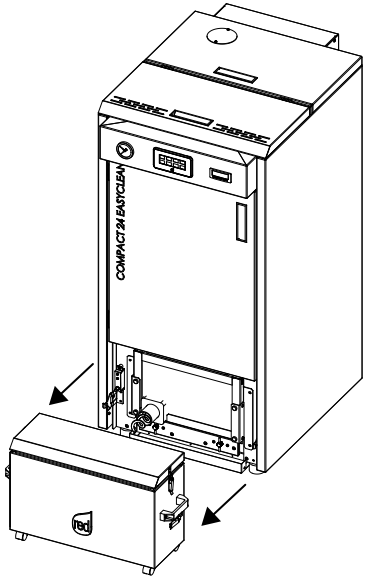

*La fréquence de nettoyage du trolley, du tiroir de la cendre inférieur et du brasero dépend du type de pellet utilisé. Voir les indications page précédente.

- fermer le bouchon "0" en correspondance avec le trou d'insertion de la cochlée (pour éviter de perdre des cendres durant le transport)

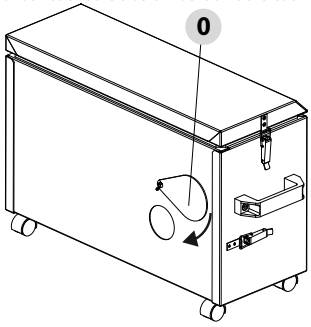

- ouvrir le couvercle du charriot avec les deux leviers
- vérifier le niveau de pellets

Si le niveau des cendres est supérieur à la moitié de la hauteur, vider le récipient.

Avant de repositionner le trolley, il est nécessaire de faire deux autres opérations :

- contrôler et éventuellement vider le tiroir de la cendre (voir l'explication pages suivantes)
- contrôler l'état de propreté du brasero (voir l'explication page précédente)

Il est conseillé de contrôler tous les 15 jours le niveau de cendres déposées dans le charriot.

NETTOYAGES PÉRIODIQUES PAR LE TECHNICIEN SPÉCIALISÉ

Nettoyage turbulateurs

Quand la chaudière est froide soulever le couvercle de l'échangeur et le couvercle du réservoir et retirer les panneaux latéraux (voir les indications dans le paragraphe spécifique) Débloquer le système de fixation des turbulateurs de la manière suivante:

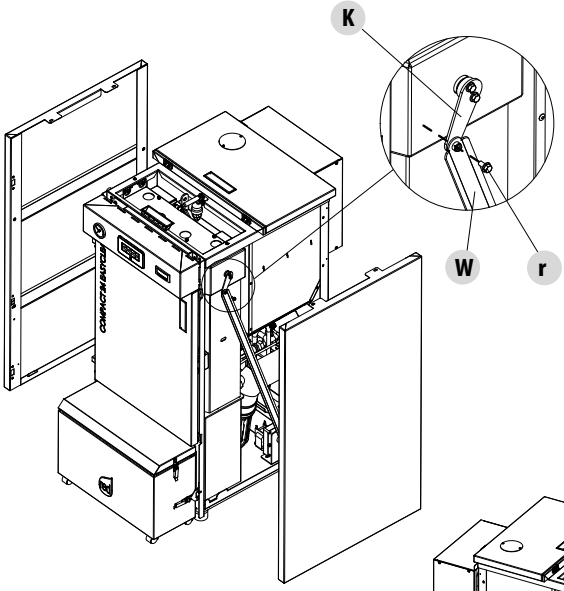

- enlever la vis « r »
- abaisser vers le sol le levier "W"
- retirer les deux goupilles élastiques "C1" et "C2"
- tourner la poignée "K"
- tourner le goujon "H" sur le coté gauche de la chaudière

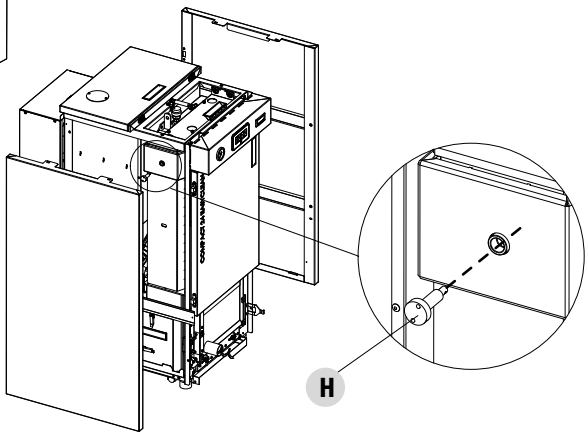

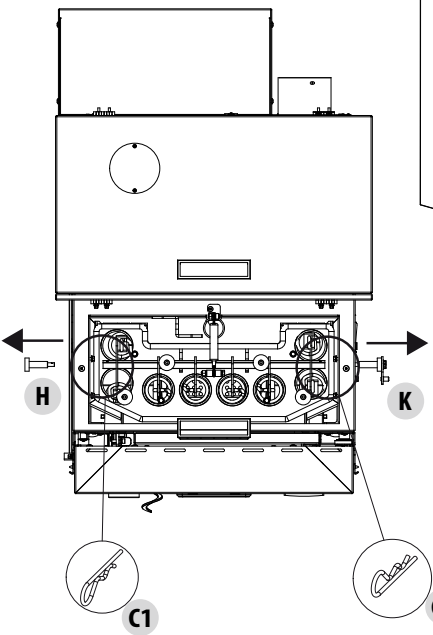

14-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Extraire les turbulateurs “T” et, au moyen d'une tige rigide ou d'une brosse pour bouteilles, nettoyer l'intérieur de la calandre et des turbulateurs en enlevant toute la cendre accumulée, en utilisant éventuellement un aspirateur.
Contrôler le joint d'étanchéité du couvercle et si besoin est, le remplacer.

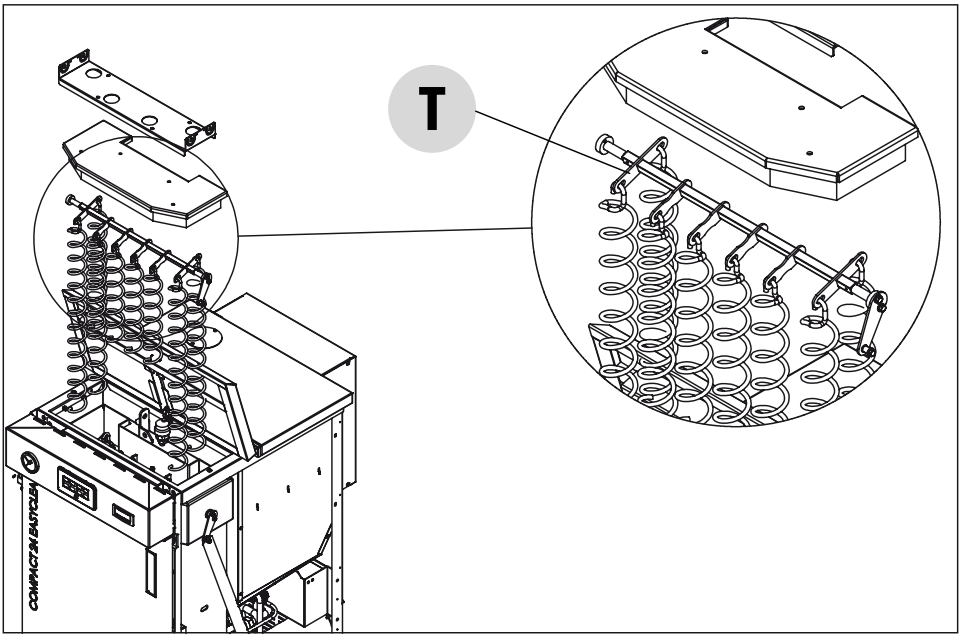

14-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyage des tiroirs à cendre inférieurs

Lorsque le charriot est retiré pour la vérification du niveau des cendres et, en tout cas, quand le nettoyage des turbulateurs est effectué, il est nécessaire de nettoyer les tiroirs à cendres inférieures à "T" et "K".

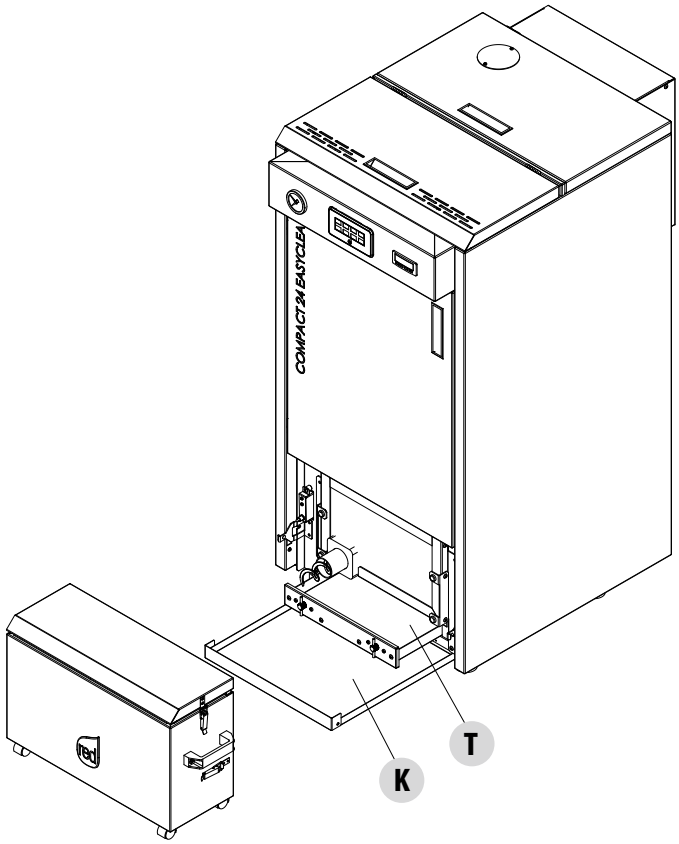

NETTOYAGE CONDUIT DE FUMÉE ET CONTRÔLES EN GÉNÉRAL

Nettoyer l'installation d'évacuation fumées, notamment près des raccords en « T », des courbes et des éventuels segments horizontaux. Pour obtenir des informations concernant le nettoyage du conduit de fumée, s'adresser à un ramoneur.

Vérifier l'étanchéité des joints en fibre céramique présents sur la porte de la chaudière. Si besoin est, commander les nouveaux joints au revendeur pour le remplacement ou contacter un centre d'assistance autorisé pour réaliser toute l'opération.

ATTENTION :

la fréquence de nettoyage pour l'installation d'évacuation des fumées doit être déterminée en fonction de l'utilisation de la chaudière et du type d'installation.

L'entreprise conseille de confier l'entretien et le nettoyage de fin de saison à un centre d'assistance autorisé car ce dernier effectuera non seulement les opérations décrites ci-dessus mais il réalisera aussi un contrôle général des composants.

14-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

MISE EN HORS SERVICE (fin de saison)

À la fin de chaque saison, avant d'éteindre la chaudière, il est conseillé d'enlever tous les pellets du réservoir, à l'aide d'un aspirateur avec un long tube.

Si au rallumage, en appuyant sur l'interrupteur général placé à l'arrière de la chaudière, l'écran du panneau de contrôle ne s'allume pas, cela signifie qu'il pourrait être nécessaire de remplacer le fusible de service.

À l'arrière de la chaudière, il y a un compartiment porte-fusibles qui se trouve sous la prise de l'alimentation. Utiliser un tournevis pour ouvrir le couvercle du compartiment porte-fusibles et les remplacer si nécessaire (3,15 A retardé).

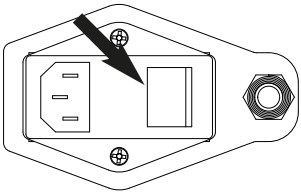

CONTRÔLE DES COMPOSANTS INTERNES

ATTENTION !

Le contrôle des composants électromécaniques internes devra être réalisé uniquement par un personnel qualifié ayant des connaissances techniques concernant la combustion et l'électricité.

Il est conseillé de réaliser cet entretien périodique annuel (avec un contrat d'assistance programmé) qui porte sur le contrôle visuel et de fonctionnement des composants internes.

14-NETTOYAGE ET ENTRETIEN

PARTIES/PÉRIODE	15 JOURS*	60 JOURS*	CHAQUE SAISON
Nettoyage du brasier	•		
Nettoyage du foyer*		•	
Nettoyage du charriot		•	
Nettoyage tiroir à cendres		•	
Nettoyage porte feu et verre		•	
Nettoyage turbulateurs			•
Nettoyage des tiroirs à cendre inférieurs		•	
Nettoyage « T » d'évacuation (externe à la chaudière)			•
Nettoyage des échangeurs et suppression des cendres et des incrustations			•
Nettoyage du raccord fumées			•
Contrôle de la pompe de circulation			•
Contrôle des pertes hydrauliques			•
Contrôle du joint d'étanchéité de la porte			•
Contrôle de la bougie de préchauffage d'allumage			•

*** Avec des pellets de mauvaise qualité, augmenter la fréquence de nettoyage.**

15-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS

CONTRÔLE DES COMPOSANTS INTERNES

ATTENTION :
GUIDE À USAGE EXCLUSIF DU TECHNICIEN SPÉCIALISÉ.
ATTENTION :
Toutes les réparations doivent être effectuées exclusivement par un technicien spécialisé, avec la chaudière à l'arrêt et la prise électrique débranchée. Les opérations marquées en caractères gras doivent être effectuées exclusivement par un personnel qualifié.
Le fabricant décline toute responsabilité et les conditions de garantie expirent lorsque cette condition n'est pas remplie.

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
Les pellets ne sont pas émis dans la chambre de combustion	Le réservoir à pellets est vide	Remplir le réservoir de pellets
	La vis sans fin est bloquée par la sciure	Vider le réservoir et à la main, débloquer la vis sans fin en enlevant la sciure
	Motoréducteur en panne.	*Remplacer le motoréducteur.*
	Carte électronique défectueuse	*Remplacer la carte électrique*
Le feu s'éteint ou la chaudière s'arrête automatiquement	Le réservoir à pellets est vide	Remplir le réservoir de pellets
	Les pellets ne sont pas émis	Voir anomalie précédente
	La sonde de sécurité de la température des pellets est intervenue.	Laisser la chaudière se refroidir, réinitialiser le thermostat jusqu'à l'arrêt du blocage et rallumer la chaudière ; si le problème persiste, contacter l'assistance technique
	La porte n'est pas parfaitement fermée ou les joints d'étanchéité sont usés.	*Fermer la porte et faire remplacer les joints avec d'autres joints d'origine.*
	Pellets inappropriés.	Changer le type de pellets avec celui conseillé par la société de construction.
	Apport de pellets insuffisant.	*Faire contrôler l'afflux du combustible en suivant les instructions du manuel.*
	Chambre de combustion sale.	Nettoyer la chambre de combustion en suivant les instructions du manuel.
	Évacuation obstruée.	Nettoyer le conduit de fumée.
	Moteur extraction fumées en panne	*Vérifier, et éventuellement, remplacer le moteur*
	Pressostat en panne ou défectueux.	*Remplacer le pressostat.*

15-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS

ANOMALIE	CAUSES POSSIBLES	SOLUTIONS
La chaudière fonctionne pendant quelques minutes puis elle s'éteint	Phase d'allumage non terminée	Refaire la phase d'allumage
	Défaut temporaire d'énergie électrique	Attendre le redémarrage automatique
	Conduit de fumée colmaté	Nettoyer le conduit de fumée
	Sondes de températures défectueuses ou en panne.	*Vérification et remplacement des sondes*
	Bougie de préchauffage en panne	*Vérification et éventuel remplacement de la bougie*
Les pellets s'accumulent dans le brasier, la vitre de la porte se salit et la flamme est faible.	Air de combustion insuffisant	Nettoyer le brasier et contrôler que tous les trous soient ouverts. Effectuer un nettoyage général de la chambre de combustion et du conduit de fumée. Contrôler que l'entrée de l'air ne soit pas obstruée.
	Pellets humides ou inappropriés	Changer le type de pellets
	Moteur aspiration fumées en panne	*Vérifier, et éventuellement, remplacer le moteur*
Le moteur d'aspiration des fumées ne fonctionne pas	La chaudière n'a pas de tension électrique	Vérification de la tension de réseau et du fusible de protection
	Le moteur est en panne.	*Vérifier le moteur et le condensateur, et éventuellement, le remplacer.*
	La carte mère est défectueuse	*Remplacer la carte électronique*
	Le panneau de contrôle est en panne.	*Remplacer le panneau de contrôle.*
En position automatique le produit fonctionne toujours à la puissance maximale	Thermostat configuré au minimum	Configurer à nouveau la température du thermostat.
	Thermostat d'ambiance en position qui relève toujours le froid.	Modifier la position de la sonde.
	Sonde de détection de la température en panne.	*Inspection de la sonde et remplacement éventuel.*
	Panneau de contrôle défectueux ou en panne.	*Inspection du panneau et remplacement éventuel.*

15-PANNES/CAUSES/SOLUTIONS

La chaudière ne démarre pas.	Défaut d'énergie électrique	Contrôler que la prise électrique soit bien insérée et que l'interrupteur général soit sur « I ».
	Sonde pellets bloquée	*La débloquer en intervenant sur le thermostat postérieur, si cela se reproduit, appeler l'assistance.*
	Fusible en panne	Remplacer le fusible.
	Pressostat en panne (signale blocage)	Faible pression de l'eau dans la chaudière
	Évacuation bouchée ou conduit de fumée obstrué	Nettoyer l'évacuation fumées et/ou le conduit de fumée.
	Intervention sonde de température de l'eau	Appeler l'assistance.

ANOMALIES LIÉES AU DISPOSITIF HYDRAULIQUE

Même si la chaudière est allumée, la température n'a pas augmenté.	Réglage de la combustion erroné.	Contrôle recette et paramètres.
	Chaudière / installation sales.	Contrôler et nettoyer la chaudière.
	Puissance chaudière insuffisante.	Contrôler que la chaudière soit bien proportionnée à la demande de l'installation.
	Type de pellets de mauvaise qualité.	Utiliser des pellets de qualité
Condensation dans la chaudière.	Réglage de la température erroné.	*Régler la chaudière à une température plus élevée.*
	Consommation du combustible insuffisante.	*Contrôle de la recette et/ou des paramètres techniques*
Radiateurs froids en hiver.	Thermostat d'ambiance (local ou à distance) réglé trop bas. S'il s'agit d'un thermostat à distance, contrôler s'il est défectueux.	*Le régler à une température plus élevée, éventuellement le remplacer. (si à distance)*
	Le circulateur ne tourne pas car il est bloqué.	*Débloquer le circulateur en enlevant le bouchon et faire pivoter l'arbre avec un tournevis.*
	Le circulateur ne tourne pas.	*Contrôler les connexions électriques du circulateur, éventuellement le remplacer.*
	Radiateurs avec de l'air à l'intérieur.	*Éventer les radiateurs.*

ATTENTION !
Les opérations écrites en italique doivent être effectuées exclusivement par un personnel spécialisé.
Le fabricant décline toute responsabilité et les conditions de garantie expirent lorsque cette condition n'est pas remplie.

16-SCHÉMA ÉLECTRIQUE

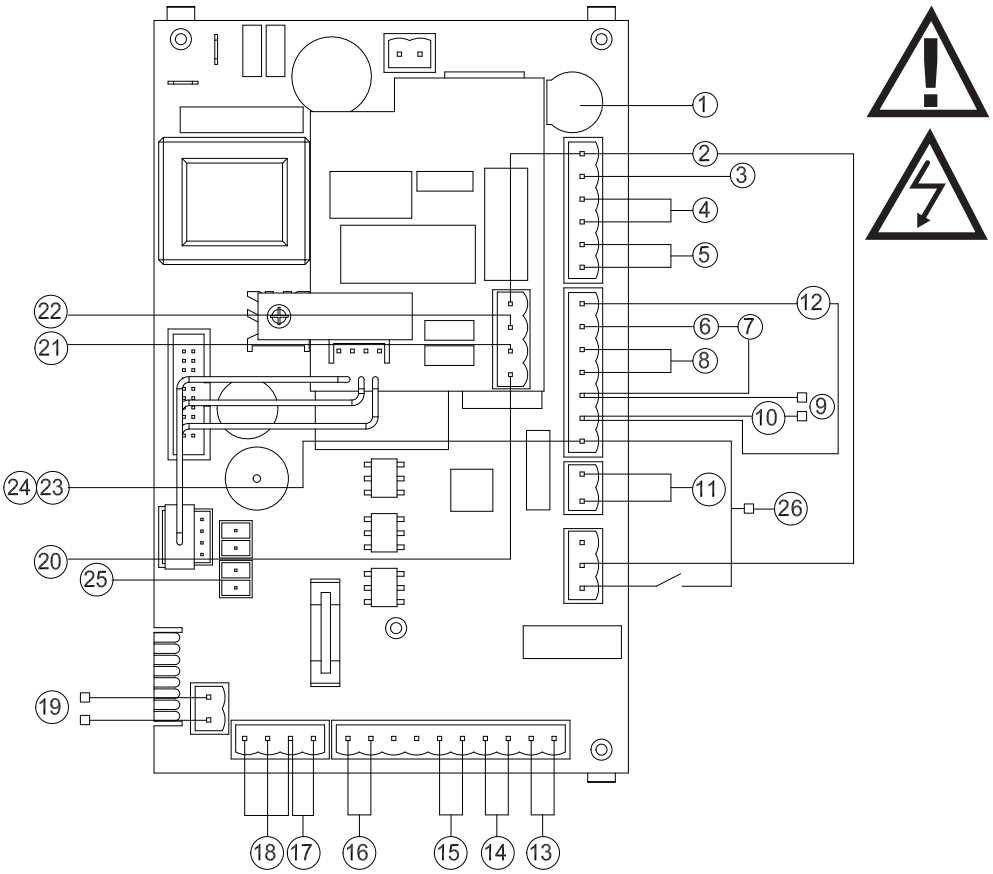

LÉGENDE DES CÂBLAGES DE LA CARTE MÈRE

1. FUSIBLE
2. PHASE CARTE
3. NEUTRE CARTE
4. PALE VENTILATEUR EXPULSION FUMÉES
5. VENTILATEUR D'AMBIANCE
6. THERMOSTAT DE SÉCURITÉ PELLETS
7. THERMO-PROTECTEUR EAU
8. BOUGIE DE PRÉCHAUFFAGE
9. RACCORDER AU PRESSOSTAT EAU DU KIT HYDRAULIQUE (EN OPTION)
10. PRESSOSTAT AIR
11. RACCORDEMENT CHAUDIÈRE SUPPLÉMENTAIRE (PLANCHETTE À BORNE)
12. VIS SANS FIN
13. SONDE FUMÉES
14. RACCORDEMENT THERMOSTAT EXTERNE (PLANCHETTE À BORNE)
15. SONDE D'AMBIANCE INTERNE
16. RACCORDEMENT SONDE PUFFER/BOUILLEUR (PLANCHETTE À BORNE)
17. SONDE TEMPÉRATURE EAU CHAUDIÈRE
18. CONTRÔLE TOURS PALE DU VENTILATEUR EXPULSION FUMÉES
19. FLUXOSTAT OU THERMOSTAT BOUILLEUR À RACCORDER AU KIT HYDRAULIQUE (EN OPTION)
20. PHASE VANNE À TROIS VOIES (CHAUFFAGE)
21. PHASE VANNE A 3 VOIES (SANITAIRE)
22. PHASE POMPE
23. NEUTRE POMPE
24. NEUTRE VANNE À 3 VOIES
25. PANNEAU DE CONTRÔLE
26. ÉLECTROVANNE NETTOYAGE BRASERO

N.B. Les câbles électriques de chaque composant sont munis de connecteurs précâblés dont la mesure diffère l'une de l'autre.

Via La Croce n°8
33074 Vigonovo di Fontanafredda (PN) – ITALIE
Téléphone : 0434/599599 r.a.
Fax : 0434/599598
Internet : www.mcz.it
e-mail : info.red@mcz.it